VOL. XLIII — SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI, 2 SEPTEMBRE 1914 — No. 44

ABONNEMENTS
Canada............ $1.00 par année
Etats-Unis......... 1.50 " "
Europe............ 2.50 " "

Tarif des Annonces
1ère insertion, par ligne.... 12 cents
Chaque insertion subséquente 8 "

N.B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

RÉDACTEUR-EN-CHEF : NOEL BERNIER

LE MANITOBA
TOUS LES M...
PAR
ANT. GAUVIN
IMPRIMEUR

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie devront être adressées :
Le Manitoba
42 Avenue Provencher,
Saint-Boniface, Man.
Téléphone : Main 3377.

BATAILLE CONTINUELLE

Les Allies, attendant les Russes, tiennent les Allemands en echec

AYONS CONFIANCE

Oui, ayons confiance. Et ne nous alarmons pas trop. Croyons au succès ultime des Alliés—même si quelquefois les dépêches nous apportent de mauvaises nouvelles.

Car dans une guerre qui couvre une si vaste superficie et qui comporte le choc d'un si grand nombre d'armées, on ne peut s'attendre à ce que la France et l'Angleterre soient toujours et partout victorieuses. L'Allemagne est un formidable adversaire ; pour la battre il faudra faire des efforts inouïs, et il faudra subir des échecs douloureux. Le télégraphe nous a déjà dit l'opiniâtreté des Allemands. Mais nous savons aussi que grâce à l'héroïsme des Belges, grâce à l'intrépidité des troupes françaises et à la tenacité des troupes anglaises, l'ennemi n'a pu encore, malgré le poids du nombre, faire beaucoup de chemin. Nous savons que des troupes anglaises arrivent continuellement sur le théâtre de la lutte. Nous savons que la mobilisation française se poursuit avc une régularité d'horloge. Nous savons que les Russes s'avancent par millions dans l'Est de l'Allemagne. Nous savons que la flotte anglaise a remporté une victoire signalée sur la flotte allemande dans la Mer du Nord. Nous savons que le commerce maritime de l'Allemagne est paralysé et que l'approvisionnement du pays devient par ce fait menacé.

En faut-il plus pour nous conserver une foi profonde en l'avenir?

N'oublinos pas, non plus, que les agences télégraphiques, proverbialement sujettes à caution, nous ont apporté ici la semaine dernière des nouvelles si outrées que les Français et les Belges au courant de la topographie du champ de bataille ont refusé de les croire. Et le lendemain, en effet, le télégraphe se corrigeait. La chose s'est produite à Winnipeg, et elle s'est produite aussi dans l'Est.

Pour notre part, malgré notre désir de tout dire et de renseigner exactement le public, nous avons évité d'inscrire sur notre tableau certaines dépêches par trop pessimistes. Nous suivions en cela le conseil d'amis qui ont vécu en France et en Belgique et qui nous signalaient dans ces télégrammes de manifestes contradictions.

Encore une fois, ayons confiance. La semaine dernière a été rude ; les deux semaines qui vont suivre le seront peut-être encore davantage. Mais l'Allemagne frappe en ce moment aussi fort qu'elle peut frapper. Elle joue son va-tout. Ses forces déclineront nécessairement avec le temps. Les Alliés sont loin d'avoir encore pu rassembler leur maximum de résistance, Quand ce jour arrivera, l'Allemagne sera tout près de son désastre. Haut les cœurs !

La Participation du Canada a la Guerre

La session extraordinaire du parlement canadien n'a pas été longue : trois jours. Mais elle a été bien fructueuse.

Les deux partis ont laissé loin derrière eux tout le bagage de leurs divergences politiques, pour ne songer qu'à cette seule chose : la défense du Canada et de l'empire.

Cette union des esprits et des cœurs a été réconfortante pour nous tous, Canadiens. En Angleterre on l'a accueillie avec une gratitude profonde.

Le parlement a voté les crédits qui permettront au cabinet de faire face aux dépenses occasionnées par la guerre ; il a voté sans discuter des taxes nouvelles sur les liqueurs, les tabacs, et autres objets de luxe ; il a permis au gouvernement d'augmenter de $25,000,000 le montant de ses billets en circulation sans l'obliger à augmenter d'une manière correspondante sa réserve d'or ; il a adopté des lois qui ont pour but de contrôler le commerce et prévenir l'agiotage ; il a amendé le code criminel de manière à permettre au ministre de la Justice de maintenir l'ordre le plus absolu dans le pays ; enfin il a autorisé le gouvernement à prendre toutes mesures que les circonstances exigeront.

Fort de ses pouvoirs nouveaux et de la confiance que lui a manifesté le Parlement, le cabinet poursuit actuellement avec une inlassable vigueur le travail de la défense du pays et l'organisation de secours pour la Métropole. Rien n'est oublié, rien n'est négligé,

Pour aider loyalement l'Angleterre et pour prendre nettement parti dans cette bataille du droit, le Canada s'impose de lourdes sacrifices ; il paie sans compter l'impôt de l'argent ; il donne même l'impôt suprême, l'impôt du sang.

Puisse cet impôt du sang surtout, qui sera versé en abondance, nous rapprocher davantage les uns des autres, mettre l'esprit de justice au cœur de tous et valoir à chacun la reconnaissance de ses droits.

LE CONCLAVE

Le conclave qui donnera un nouveau pape à l'Eglise est en session depuis lundi.

LA GUERRE

Le 27 août.—Le roi des Belges Albert Ier a été décorée de la médaille militaire. C'est, dit-on, la première fois que le gouvernement français confère cette distinction à un étranger à l'armée française.

Religieux Patriotes

TOUS LES PRETRES ET FRERES FRANÇAIS RESIDANT AU CANADA PEUVENT ALLER COMBATTRE POUR POUR LEUR MERE-PATRIE —UN ENROLEMENT SUPERBE.

"Nous savions que les prêtres et les frères français éloignés de France feraient leur devoir ; a déclaré M. Raynaud, consul de France, mais nous sommes particulièrement touchés et heureux de voir avec quel enthousiasme ils l'accomplissent.

"Déjà, les noms de tous les prêtres et Frères exilés sont inscrits au consulat. Un grand nombre de ceux-ci sont déjà partis pour aller servir la France. Environ une quarantaine sont venus s'inscrire et il en partira encore un bon nombre par le "Royal Georges."

Mardi soir trois cents réservistes français ont pris place à bord du "Royal Georges."

Tous les membres de ce contingent sont anxieux d'arriver dans leur patrie et ils espèrent que le "Royal Georges" les mènera avec la rapidité dont il est coutumier.

Les Frères des Ecoles Chrétiennes mobilisables, n'attendent qu'un mot de M. le consul général Bonin, pour partir et cette attitude est celle des réservistes français dans toutes les communautés religieuses françaises du Canada.

Les Allemands n'ont pas de Status au Canada

Toronto, 27 août.—"Nous sommes en guerre avec l'Allemagne, et de par la loi, aussi longtemps que l'état de guerre existe, aucune maison de commerce allemande n'a de status dans une cour canadienne," a dit le juge Morson, aujourd'hui, en refusant de donner jugement dans une cause où une maison allemande poursuivait une maison canadienne pour paiement de diverses étoffes. C'est la première cause instituée par une maison allemande au Canada depuis le commencement de la guerre.

La Générosité du Canada

(L'Evénement)

En dehors de la contribution du gouvernement canadien — contribution dont la valeur sera en raison directe de la durée de la guerre et qui ne peut pas être fixée d'avance à un chiffre de tant—il est intéressant de constater la somme énorme que le Canada souscrit soit par ses législatures provinciales, soit par ses associations patriotiques, soit enfin par offrandes des particuliers.

Sans connaître encore parfaitement à quelle somme totale se chiffreront ces contributions, on peut dire dès à présent que le total dépassera de beaucoup $25,000,000. Que si l'on croit que cette évaluation est exagérée, qu'on essaie d'en faire le détail, en tenant compte d'abord des 4,000,000 de livres de fromage du gouvernement de Québec, des 100,000 tonnes de charbon de celui de la Nouvelle-Ecosse, des 500,000 boisseaux d'avoine de celui du Manitoba (en plus un régiment complet équippé et entretenu à ses frais), des 500,000 boisseaux de blé de celui de l'Alberta, des 100,000 barils de pommes de la Colombie Britannique (à part l'organisation d'un autre régiment) ; de la contribution à venir de l'Ontario qui, certes, ne restera pas en arrière des autres ; de celles des autres provinces qui n'ont pas encore dit ce qu'elles entendaient faire ; puis des contributions particulières, comme celles des Gault, des Ross et des Eaton, qui, à elles seules, dépassent le million et demi ; enfin de celles des sociétés et des institutions, comme le $100,000 des "Filles de l'Empire" et de celui de la Banque de Montréal ! La liste est immense et s'allonge chaque jour.

Ne serait-il pas juste aussi de penser aux contributions beaucoup plus modestes mais non moins généreuses de la masse ? De combien de petits cadeaux précieux n'a-t-on pas bourré le sac du soldat à son départ de la maison et du village pour le camp de Valcartier? L'obole patriotique des humbles est aussi riche en mérite que l'obole du pauvre faisant la charité Devant ce geste incomparable, qui osera dire encore que la somme de $35,000,000 que le gouvernement Borden voulait donner à l'Amirauté anglaise, pour l'aider à se préparer au conflit avec lAllemagne, conflit inévitable et prévu, dont l'échéance ultime était fixée à 1915, était inutile ou trop forte?

LA GUERRE

Le 27 août.—Le cabinet français s'est organisé. On a appelé aux affaires des hommes d'une réputation internationale. C'est comme la réorganisation du ministère national qu'on avait formé sous M. Poincaré lors de l'incident de d'Agadir. M. Viviani, le président du conseil, retient son poste. Il s'est adjoint comme collègues : Affaires Etrangères, M. Delcassé ; Ministère de la Guerre, M. Alexandre Millerand ; Finances, M. Alexandre Ribot ; Ministre de la Justice, M. Aristide Briand. Il est surtout satisfaisant de voir M. Delcassé au ministère des Affaires Etrangères, puisqu'il a été depuis de longues années la frayeur de l'Allemagne, qui voyait en lui un tenant décidé de la Revanche.

* * *

En autant que les renseignements officiels peuvent le laisser savoir, on croit que la grande bataille des frontières franco-allemande et franco-belge se continue. La nature des combats n'est pas exactement connue, mais le Ministère de la Guerre de France admet ce matin que, au nord, les lignes françaises et anglaises ont été forcées de reculer ; de même aussi la droite française. Les troupes françaises qui prennent l'offensive entre Nancy et les Vosges font du progrès.

De Anvers vient la nouvelle que les troupes belges ont forcé la quatrième division allemande, qui s'avançait au nord, à retraiter. On ajoute, dans un document officiel, que la quatrième division belge, à Namur, a rempli sa tâche, qui était d'arrêter la colonne allemande et de permettre aux Belges de rentrer dans les lignes françaises.

* * *

Togoland, possession allemande de l'Afrique, s'est rendue, sans conditions, aux Anglais.

* * *

Les troupes françaises et belges continuent de montrer une valeur considérable. Les Allemands sont de vigoureux soldats, mais jusqu'à présent, malgré leur nombre, on constate ce fait important : dans l'espace de vingt-sept jours, ils n'ont pu envahir la France. En 1870, après vingt-deux jours, la France avait déjà perdu trois batailles sérieuses.

* * *

Les soldats anglais qui sont en ce moment en Belgique montrent une bravoure qui cause une vive satisfaction à tous les sujets britanniques.

* * *

De France arrive la nouvelle que la récolte du blé est terminée et qu'elle est abondante. Les femmes et les enfants, aidés des prisonniers, ont ainsi assuré à l'armée française et au peuple français des vivres en abondance. Quant à l'Angleterre, elle s'est pourvue de vivres en immense quantité. Tous les jours des paquebots chargés de toutes sortes de marchandises arrivent de partout. Détail intéressant pour les canadiens : les trois quarts au moins du million de sacs de farine offerte aux autorités militaires par le gouvernement canadien sont déjà rendus en Angleterre.

* * *

Au Canada le patriotisme s'affirme partout avec intensité. L'Ouest canadien a envoyé des troupes en grand nombre au camp de Valcartier. A Valcartier des exercices militaires ont lieu tous les jours et bientôt nos régiments passeront de l'autre côté de l'Atlantique. Le premier contingent se montera à vingt-deux milles hommes. Il est probable qu'avant la fin de la guerre 75 mille hommes tirés du Canada seront sous les armes.

Le 28 août.—Ce matin on annonce que la ville de Lille n'est pas aux mains des Allemands ; que Valencinnes et Roubaix tiennent toujours bon.

—Paris se prépare cependant à un siège éventuel. On dit même que le gouvernement serait transporté à Bordeaux.

—Les Russes sont tout près de Posen—à 150 milles re Berlin.

* * *

Le 28 août.—Le gouvernement a été saisi d'une protestation officielle faite par la Belgique au sujet des méfaits d'un zeppelin à Anvers. On sait qu'il y a quelques jours un ballon allemand a survolé la ville d'Anvers et lancé sur des résidences privées et même, dit-on, jusque sur des hôpitaux, des bombes meurtrières. Il y a eu plusieurs morts et un grand nombre de blessés. Quant aux dommages matériels ils sont considérables. Cette méthode de faire la guerre est contre le droit des gens et a été condamnée par les congrès de la Hague. L'Angleterre se propose de demander un compte sévère à l'Allemagne de ce méfait, s'il a eu lieu.

* * *

Winnipeg, 28 août.—Hier soir a eu lieu, à Winnipeg (à l'Industrial Bureau), une grande assemblée, convoquée par le maire Deacon, dans le but de demander au gouvernement du Canada d'augmenter la milice du pays. On voudrait avoir, au moins cent mille hommes de milice régulière permanente. L'assemblée a aussi prié le gouvernement fédéral de passer toutes les mesures que les développements de la guerre demanderaient. Les orateurs de cette assemblée furent : Sir Douglas Cameron, lieutenant-gouverneur du Manitoba, Son Honneur le maire Deacon, A. M. Nanton, sir J. A. M. Aikins, M. Ed. Brown, etc.

* * *

A Saint-Boniface la 36ème Batterie continue activement ses exercices chaque jour.

* * *

Montréal, 28 août—N. J. Bettes, du Fifth Royal Highlanders, a été tué par un coup de pistolet tiré par une main inconnue. Bettes gardait le canal de Soulanges. Plusieurs coups de pistolet ont déjà été tirés prés du canal de Soulanges, ce qui indiquerait que les Allemands ont intérêt à ruiner notre système de transport.

* * *

Le 29 août.—Cinq cuirassiers allemands ont été détruits par la flotte anglaise dans la Mer du Nord—à cinquante milles au nord de Cuxhaven. Cette bataille a été conduite du côté des anglais par l'amiral Beatty. La ville de Londres a manifesté un grand enthouthousiasme. C'est en effet une victoire importante et qui a réconforté tous les amis des alliés dans cette semaine où les Allemands ont causé tant de ravages sur la frontière franco-belge et franco-prussienne.

De la Méditerranée vient aussi la nouvelle que la flotte anglo-française bombarde Cataro.

Les Allemands ont incendié la ville de Louvain, sous prétexte que les civils ont attaqué les militaires allemands. On signale aussi, du côté d'Anvers une nouvelle agression d'un zeppelin. Une bombe a tué plusieurs personnes en tombant sur un hôpital militaire. Elle a aussi causé des dommages considérables à une caserne. Ces bombes cherchent surtout les édifices publics.

* * *

La Russie continue d'avancer rapidement dans l'est de la Prusse et de la Pologne. Elle a traversé la Vistule à plusieurs endroits. Berlin s'impatiente. La tactique des Russes paraît être d'avancer à tout prix ; et les Russes ne perdent à peu près pas de temps dans l'attaque des forteresses. Quand une ville est trop forte pour être prise rapidement, ils se contentent de l'investir et de l'isoler, puis de continuer leur avance. C'est ce qu'on a fait à Konigsberg. Les stratégistes à Londres et à St. Pétersbourg disent que cette méthode d'investir les villes sera peut-être celle qu'on employera même à Berlin, car si la situation devient trop critique du côté de la frontière française, les Russes isoleront Berlin et iront prendre les Allemands à dos. Les renseignements venus de St. Pétersbourg disent que dix millions d'hommes sont enrôlés. Tous ces hommes sont en mouvement, ou peuvent se mettre en mouvement si la chose devient nécessaire.

* * *

Les Belges s'avancent d'Anvers et forcent les Allemands à se retrancher pour défendre Bruxelles. On espère que les Belges pourront regagner leur territoire perdu.

Du théâtre dse opérations franco-allemandes on ne connaît rien ce matin, sauf la note suivante publiée par le Ministère de la Guerre de France : "La situation du département de Somme (nord-ouest de la France) aux Vosges est la même aujourd'hui qu'hier."

* * *

A Valcartier, On a arrêté hier une femme d'environ 30 ans, qui se promenait autour du camp sous le déguisement d'un homme. Amenée au poste on a découvert que c'était tout simplement une femme journaliste de Boston, désireuse d'être mieux renseignée que les autres !

Londres, 30 août.—La bataille continue avec son caractère de vigueur désespérée de part et d'autre. Un rapport de Dieppe, non confirmé, dit que le Général Pau a annihilé tout un corps d'armée allemand. La marche des Allemands dans la Picardie a été arrêtée par les Français. Les Allemands ont fait des pertes considérables.

Les Alliés prendront, dit-on, bientôt l'offensive. Cependant il ne faut pas se dissimuler que les Allemands s'avancent en territoire français. On rapporte que du côté de la rivière la Somme ils sont rendus à soixante-quinze milles de Paris. S'il y a siège de Paris on prétend qu'il y aura trois millions de soldats qui s'opposeront à la marche des Allemands sur Paris. Paris s'approvisionne pour un siège possible. De vastes magasins renferment de la nourriture ; de grands troupeaux ont été rassemblés dans le Bois de Boulongne.

Des bombes ont été jetées hier sur la ville de Paris, mais elles n'ont pas fait de pertes de vie. En retour elles ont cré chez les troupes une détermination plus grande de combattre et de vaincre l'armée prussienne.

La classe des réservistes de 1914 est appellé. On appellera aussi la réserve active et les vieilles classes des réserves territoriales.

* * *

Les Russes avancent dans l'est. On rapporte qu'il ont pris Konigsberg, port de mer et forteresse d'une importance stratégique de premier ordre. Les Allemands doivent même, paraît-il, dégarnir leur armée de Belgique pour essayer de résister à l'invasion des Russes.

* * *

Un voile toujours épais couvre les opérations militaires qui ont pour théâtre la Belgique et la France. La censure est plus sévère que jamais. La presse de ce pays, qui reçoit ses dépêches de Londres, dit bien peu de chose au sujet des armées françaises. Cependant ces armées doivent faire des prodiges de valeur. Lorsque la guerre sera terminée, l'impatience de ceux qui voudraient qu'on leur parlât davantage du soldat français sera satisfaite.

* * *

1er septembre.—Une grande bataille a lieu au sud de la Meuse, entre cette rivière et la ville de Rethel.

On rapporte aussi que des soldats anglais débarquent en nombre à Ostende et attaqueront les arrières-postes de l'armée allemande. Ils coopèreront aussi avec l'armée belge.

Le ministère de la Guerre de France fait raser la campagne de Paris afin de détruire tout ce qui pourrait servir d'abri aux Allemands si ceux-ci s'approchent de la Capitale.

L'empereur d'Allemagne a lancé ce mot d'ordre à ses soldats : *Prendre Paris, ou mourir*. Les alliés offriront cependant une résistance déterminée.

Le général Pau devient l'idole de l'armée et de la nation française. Le général-manchot a infligé des défaites à l'ennemi partout où ils s'est battu.

* * *

Les puissances croient à l'intervention de la Turquie au bénéfice de l'Allemagne. L'Angleterre l'a avertie que cet acte serait suivi pour la Turquie de conséquences inéluctables, c'est-à-dire, probablement, de l'expulsion complète des Turcs de l'Europe.

* * *

Les Russes s'avancent. Mais on ne peut dire au juste quelle est la résistance offerte par les Allemands.

* * *

Rouen, 2 septembre.—On prête au Ministre de la Guerre Millerand, de retour à Paris, après une conférence avec le Général Joffre, l'opinion que tout va bien en Picardie. Les avant-postes allemands sont tenus sous contrôle par les troupes anglaises et l'aile gauche de l'armée française. Les Uhlans ont cessé leurs raids. Les Allemands sont pour le moment fatigués. Ils ont dépensé beaucoup d'énergie et ont perdu beaucoup de monde. On doute que les Allemands puissent remplacer assez rapidement leurs hommes et leurs munitions. M. Millerand croit que les derniers vingt jours de bataille ont causé plus de dommages aux Allemands qu'aux Franaçis.

Le Canada est Prospere

Le *Pacific News Bureau*, de Los Angeles, Californie, nous fait parvenir la note suivante :

Parmi les hôtes de l'hôtel Van Nuys, à Los Angeles, dimanche dernier, se trouvait un homme d'affaires canadien, qui a beaucoup voyagé à travers les provinces de l'ouest et qui, par conséquent, connaît la situation financière du pays. Cet homme d'affaires a dit à un représentant du *Pacific News Bureau* :

"Je ne crois pas que dans aucune contrée, il y ait autant de prospérité et moins de misère causée par le manque de travail que dans le Canada. Il est vrai que pendant un certain temps quelques-unes de nos villes se sont trop hâtées, mais on a mis les freins avant que des dommages sérieux se soient produits. On a fait remarquer dans quelques-unes des journaux américains que le nombre des cultivateurs des Etats-Unis venant au Canada était moins considérable cette année que l'année dernière. La chose est facile à expliquer. Vos cultivateurs viennent chez nous quand ils peuvent vendre leurs fermes dans l'Iowa, etc., et avec le produit de ces ventes ils achètent notre terrain à bon marché. Depuis un certain temps les terres aux Etats-Unis se sont vendues plus lentement, et à bas prix. De sorte qu'un bon nombre de cultivateurs ont vu qu'ils ne pouvaient pas vendre, excepté à sacrifice ; ils sont donc restés du côté américain. Quant à ce qui regarde les rumeurs de gêne, il est possible en effet qu'il y ait de la gêne quelque part : le succès ne vient pas également partout et à tout le monde. Il y en a qui n'ont de succès nulle part. Il y en a d'autres qui réclament toujours de la sympathie." . . . .

Revue de la Presse

UN BRAVE !

(L'Action Sociale)

L'aviateur français Pégoud revient d'un "raid" de 200 milles en territoire allemand, avec les ailes de son avion criblées de 97 balles et des éclats de deux bombes.

* * *

L'INDEPENDANCE DU SAINT-SIEGE

(Les Cloches de St. Boniface)

L'*Osservatore Romano* du 14 juillet a publié, au sujet des élections municipales italiennes, l'importante note que voici :

"Le Pape a déclaré à plusieurs reprises et déclare encore et toujours que la situation créée par les événements de 1870 n'est pas faite pour assurer au Saint-Siège la liberté et l'indépendance nécessaire à l'exercice de son haut ministère. Tout catholique a le devoir non seulement de reconnaître ce fait, mais aussi de travailler en vue de modifier la situation en faveur de la liberté et de l'indépendance du Pape."

* * *

DE GRANDS EDUCATEURS

(La Vérité)

En 1884, à l'appel de Mgr Taché, les Jésuites s'établirent au collège de Saint-Boniface.

Ce collège, affilié à l'université du Manitoba, a déjà donné aux nôtres un évêque, des prêtres, des religieux en bon nombre, des avocats, des médecins, des ingénieurs civils, etc. Notons, en passant, que le français garde des droits égaux à ceux de l'anglais, à l'université du Manitoba. Le collège de Saint-Boniface abrite plus de 400 élèves.

Ce que Saint-Boniface a fait pour le Manitoba, les deux nouveaux collèges d'Edmonton (Alberta) et de Sudbury (Ontario), le feront pour les Canadiens-français et les catholiques de langue anglaise, car ces institutions sont bilingues.

* * *

QU'ON FASSE BONNE GARDE

(Le Droit)

Il est reconnu un peu par tout le monde maintenant que le meilleur service que l'on puisse rendre à l'Angleterre dans la crise actuelle est de lui fournir des vivres. La flotte anglaise est maîtresse de l'Océan, mais nous devons rester maîtres de nos voies de communications intérieures. Le gouvernement a pris les mesures nécessaires pour protéger les ponts de chemin de fer et les canaux, mais tous les citoyens doivent se faire un devoir de surveiller eux-mêmes et d'avertir les autorités de tout soupçon qu'ils pourraient avoir.

* * *

L'OFFRE DE SIR LOMER

(La Presse)

Nous applaudissons à la décision prise par Sir Lomer Gouin et par son gouvernement d'offrir, à titre gratuit, quatre millions de livres de fromage canadien à la Grande-Bretagne. Tout en contribuant quelque peu à nourrir l'armée britannique, qui se bat pour défendre la cause de l'Empire, la province de Québec encourage en même temps l'industrie laitière chez ses cultivateurs.

Nul doute que les autorités impériales accueilleront comme il convient cette offre généreuse de la Législature française du Dominion.

* * *

UN HOMMAGE PROTESTANT

(Du *Herald and Telegraph*, de Montréal.)

"Le monde entier éprouve une douleur sincère en apprenant la mort du chef de l'Eglise catholique, le pape Pie X. Cette douleur ne sera pas partagée par les catholiques seulement, mais aussi par les hommes appartenant à toutes les croyances et même par les athées. Ce pontife n'a pas marché sur les traces des grands papes, homme d'Etat, comme l'était son prédécesseur, mais tous ont vu en lui un homme qui considérait son auguste office comme une charge solennelle et qui s'est dévoué à l'accomplissement de ses devoirs avec le zèle le plus sincère. On peut dire en toute vérité que la simplicité, la sincérité et la bonté de cœur étaient les qualités les plus saillantes du pape Pie X.— Traduction de *La Presse*.

* * *

UNE DATE A RETENIR

(L'Evénement)

Le 19 août 1914 est un anniversaire à marquer pour le peuple canadien. Il a vu l'un des plus beaux spectacles que nos annales politiques puissent présenter; l'union parfaite et intime des représentants de tous les partis en parlement, votant confiance, affection et fidélité à la mère-patrie menacée par les ennemis de la paix.

Pour quiconque se souvient des scènes tumultueuses qui accompagnaient naguère la discussion d'un projet de loi, dont le principe était pourtant admis par les deux groupes, l'entente patriotique du très honorable sir Robert-Laird Borden, premier ministre du Canada, et du très honorable sir Wilfrid Laurier, chef de la loyale opposition, est une heureuse réalité que personne n'osait prédire, il y a à peine un mois, mais dont tous les citoyens se réjouiront à l'heure grave de l'histoire nationale que nous vivons.

* * *

ALSACE-LORRAINE

(Le Progrès Albertain)

Depuis 1870, l'Alsace-Lorraine a été la cause de la haine entre la France et l'Allemagne. Cette dernière mettait continuellement en avant ses victoires de 1870... la France battue... l'Allemagne supérieure à la France...! la France par contre ne pouvait oublier ses deux provinces perdues; la honte de la défaite ne voulait pas sortir de sa mémoire et le mot de revanche se trouvait sur toutes les lèvres. Le moment de la revanche semble venu.

* * *

LE COTE RADIEUX DE LA GUERRE

(La Patrie)

En promettant aux Polonais de reconstruire un royaume de Pologne autonome, n'étant rattaché à la Russie, comme l'est le Canada à la Grande-Bretagne, que par la nomination d'un gouverneur impérial, Nicolas II a rendu aux Polonais une espérance qu'ils avaient depuis longtemps perdue.

Cette guerre sera décidément une guerre de libération. La Pologne aux Polonais; les Slaves à la Serbie, le Schleswig-Holstein au Danemark; l'Alsace-Lorraine à la France; Trieste et le Trentin à l'Italie, etc., tel sera le prix de la lutte menée par les grandes nations libératrice contre le militarisme couronné, brutal et despotique.

* * *

LES IMPOTS DE LA GUERRE

(*Le Soleil* de Québec)

Le ministre des finances estime à soixante millions de piastres le montant qui sera requis pour faire face à l'envoi du contingent et autres dépenses résultant des nécessités de la défense, soit nationale soit impériale.

La diminution des revenus ordinaires serait d'après M. White, de dix à quinze millions.

Pour ce qui est de cette diminution le ministre estime que, en prenant certaines mesures d'économie, en n'entreprenant aucun travail nouveau, il serait impossible de joindre les deux bouts du budget ordinaire.

Pour se procurer les ressources nécessaires le ministre des finances propose à la Chambre un impôt qui serait prélevé sous forme d'une augmentation considérable — cent pour cent—sur les droits d'entrée des objets suivants : le sucre, le thé, les liqueurs et le tabac.

* * *

LE REGNE DE PIE X

(La Liberté)

Onze ans se sont écoulés depuis son avènement au Siège de Pierre. La joie et la fierté au cœur, les catholiques peuvent aujourd'hui embrasser d'un serein regard la glorieuse et féconde franchise par l'Eglise pendant ce trop court règne.

A l'intérieur et à l'extérieur, ils retrouvent les fruits de la saine et vigoureuse politique de Pie X. Sous sa forte impulsion, l'organisme catholique est allé puiser une vie plus intense dans une étude plus approfondie, plus générale du catéchisme et dans une union plus intime, plus fréquente, plus renouvelée avec Jésus-Hostie. A ce même grand pontife les catholiques doivent encore la réforme du chant religieux, la codification du droit canonique, l'organisation des Grands Séminaires où se préparent les futures milices sacerdotales et la fixation des conditions du mariage religieux.

* * *

LE GENERAL DES JESUITES

(Le Devoir)

Le Père Wernz était, de l'avis de juges très autorisés, le premier canoniste de notre temps. Il avait été, dès 1884, nommé professeur de droit canon à l'université grégorienne qui compte plus de onze cents élèves ecclésiastiques, et il avait publié, en 1905, quatre volumes sur le droit canon hautement loués par le Pape lui-même. Il était consulteur de la Congrégation du Saint-Office, de l'Index, du Concile, des Affaires ecclésiastiques, membre de la Commission biblique et de la Commission de codification du droit canonique.

On demande des agents dans les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et Alberta, pour prendre des abonnements au journal "Le Manitoba." Nous accorderons 25 p.c. de commission par abonnement.

ON DEMANDE

Des hommes sont demandés de suite pour suivre les cours de l'Ecole des Machines à Gazoline à Winnipeg. On y apprend à conduire et réparer les Locomobiles à Gaz, les automobiles, et les chariots automobiles—aussi les machines Marines fixes, et Traction à la Gazoline. Quelques semaines de leçons sont seulement nécessaires. Nous avons une agence gratuite d'emploi qui est notre propriété dans presque chaque grande ville du Canada et des Etats-Unis. Ecrivez ou voyez-nous pour pamphlets illustrés.

Rue Main, Winnipeg
(En face de l'Hôtel-deVille)
(En haut)

N'oubliez pas de lire les Petites Annonces du "Manitoba."

De par le Monde

Prêtres décorés par le Saint Père

Québec.—Trois prêtres de l'archidiocèse de Québec viennent de recevoir une décoration insigne du Saint-Siège. Ce sont les abbés Joseph Hallé et Ph. Grondin, du Collège de Lévis, et J. A. Langlois, du Séminaire de Québec.

Avant de partir pour Rome, Son Eminence le Cardinal Bégin a remis à ces trois prêtres, de la part du Souverain Pontife, la médaille d'or "Pro Ecclesia et Pontifice," avec le diplôme y attaché émanant du Secrétariat d'Etat du Saint-Siège, décorations données en témoignage du zèle et des bons travaux de ces prêtres au service de l'Eglise.

L'âme d'un Français

Paris.—Le comte Guerry de Beauregard, un vétéran de la guerre de 1870, a annoncé en ces termes la mort de son fils :

"Un de mes enfants vient de mourir en brave au-delà de la frontière, en tête d'un escadron du 7ème hussards. D'autres le vengeront. Un autre de mes fils, qui est dans l'artillerie, fait partie de l'état-major. Mon fils aîné est au 21ème de chasseurs. Vive la France !"

La barberie teutonne

Paris.—Le gouvernement attire l'attention des Puissances signataires au traité de la Haye, sur son rapport en date du 10 août, dans lequel il est dit qu'un chirurgien-major de l'armée française a trouvé cinq balles dum-dum sur la route de Munster. Ces balles ont été données au commandant-en-chef de l'armée française. D'autres balles dum-dum, trouvées dans des cadavres de soldats français, ont été envoyées au ministère de la guerre. Ces engins sont prohibés par la convention de la Haye, dont l'Allemagne est une des signataires.

Cette Révolte !

La Russie fait démentir la rumeur répandue par l'Allemagne, d'une révolte au Caucase : l'empire moscovite est unanime pour enrayer l'agression du Teuton provocateur.

Un Bonaparte chez les Russes

Paris.—On apprend de bonne source que le prince Louis-Napoléon, ancien général de division de l'armée impériale russe, qui avait offert ses services au président de la République française, mais que celui-ci se vit, aux termes de la constitution, dans l'obligation de refuser, a pu gagner la Russie où il est allé se mettre à la disposition de l'empereur Nicolas II.

Le prince Louis-Napoléon, qui a servi pendant dix-sept ans dans l'armée russe, lui sera d'un précieux appoint, et il se trouvera, dans la circonstance, servir encore la France.

PAS D'OPPOSITION

Washington.—On annonce à la Maison Blanche, qu'aucune des nations belligérantes en Europe ne s'est opposée au projet d'achat par le gouvernement américain des vaisseaux marchands étrangers. Le president croit que ce projet est absolument conforme à la loi internationale, puisqu'on ne transportera aucune contrebande de guerre sur ces navires.

Paris vu par une Américaine

Londres.—"Paris est actuellement l'endroit le plus triste du monde," a déclaré Mlle Cornelia B. Sage, directrice de la galerie des arts "Albright", de Buffalo, comme elle arrivait à Londres, venant de la capitale française.

"Tous les artistes, poètes et auteurs sont partis à la guerre. Chaque homme capable de porter les armes a répondu à l'appel. Seuls les garçonnets ont été laissés au travail dans les hôtels et dans les cafés. Tous les studios sont déserts.

"La fleur de la nation française, tous ses hommes les plus remarquables sont sur le champ de bataille. Les épouses, les mères et les sœurs se réjouissent de ce que ces hommes distingués soient partis avec leurs frères plus humbles afin de défendre la France. Elles disent que la voix de la patrie doit être entendue par-dessus tout.

"Elles sont si braves, les femmes de France.

"Elles sont étonnantes. Elles savent que plusieurs d'entre elles seront plongées dans le deuil d'ici à peu de jours et cependant elles ne se plaignent pas.

"Même les soldats blessés de retour à Paris, chantent "La Marseillaise." J'en ai vu plusieurs de retour de la bataille de Belfort: ils pouvaient à peine lever leurs mains, et cependant ils trouvaient encore la force de crier: "Vive la France."

La Session Fédérale

La clôture de la session d'urgence, à Ottawa, samedi soir, s'est faite au milieu des scènes les plus pathétiques, et l'on rapporte qu'à Terreneuve comme chez nous, gouvernement et opposition sont unanimes à préparer la défense de l'Empire.

Congrès des Hygiénistes

Les 10, 11 et 12 septembre, à Fort William et Port Arthur, la "Canadian Public Health Association" tiendra son quatrième congrès annuel. Le but de cette association est de grouper les initiatives privées et collectives dans l'intérêt de l'hygiène publique.

La ville de Montréal est spécialement invitée à participer à ce congrès. Le conseil municipal, à cette fin, a prié le maire Martin de nommer une délégation, s'il le juge à propos.

En vue du Conclave

Rome.—Le bureau d'impression du Vatican vient de préparer en vue du prochain conclave, des cartes sur lesquelles sont indiqués les appartements qui seront occupés par les cardinaux. A cause de leur faiblesse, certains cardinaux obtiendront la permission d'occuper des chambres en arrière de la chapelle Sixtine. Comme ils doivent se rendre deux fois par jour dans cette enceinte pour voter, cela leur permettra d'éviter la fatigue des escaliers à monter et à descendre.

D'autres cardinaux ont été prévenus qu'ils pourront célébrer la messe dans leurs appartements, sans avoir besoin de se rendre comme les autres à la chapelle Pauline. Pour ces cardinaux, on a préparé de petits autels spéciaux en bois.

Les Recettes du C. P. R.

Elles révèlent une amélioration sensible

Les recettes du Pacifique-Canadien, pour la troisième semaine du mois d'août, ont accusé une amélioration de la diminution, qui s'en est tenue à $352,000, ou 14 p.c., au lieu de $468,000, ou 17.8 p.c., la huitaine précédente.

Depuis le commencement de la nouvelle année fiscale de la compagnie, au 1er juillet, la déperdition globale s'est élevée $2,679,000, ou 13.9 p.c.

Voici un tableau comparatif :

Juillet :	1914	1913	Dim.
1ère	$2,343,000	$2,700,000	$357,000
2ème	2,285,000	2,604,000	319,000
3ème	2,232,000	2,608,000	376 000
4ème	3,181,000	3,643,000	462,000
Août :			
1ère	2,236,000	2,581,000	345,000
2ème	2,162,000	2,630,000	468,000
3ème	2,154,000	2,506,000	352,000
Totaux :	$16,593,000	19,272,000	2,679,000

Un Souvenir de la Colonie

Québec.—M. L. J. DeBlois, de Beauport, creusait, l'autre jour, les fondations d'une nouvelle bâtisse sur sa terre, lorsqu'il fit la découverte de plus de 250 balles de plomb, balles de fusils d'assez fort calibre. Naturellement, M. DeBlois se demanda la provenance de ces balles. Elles étaient rouillées par un long séjour dans la terre. Datent-elles du commencement de la colonie ou de la conquête du Canada par les anglais ? M. DeBlois a fait examiner ces balles par quelques personnes qui s'occupent d'archéologie et celles-ci ont été d'opinion que ces balles étaient des balles françaises et dataient de la colonie.

The Liquor License Act

The following application to transfer a Hotel License has been received and will be considered by the Board of License Commissioners for License District No. 4, at Winnipeg, in the Office of the Chief License Inspector, No 261 Fort Street, on Tuesday, the 15th day of September, A.D., 1914.

Transfer of the Canadian Northern Hotel, St. Boniface, from L. Abramovich, to : L. Rosenthal.

Dated at St. Boniface, this 28 day of August A.D., 1914.

M. J. JOHNSTONE,
Chief License Inspector.

44



Toute personne se trouvant seul chef de famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, dans la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter en personne à l'agence où à la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence, mais pas aux sous-agences, à certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du futur colon.

DEVOIR—Un séjour de 6 mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une ferme d'au moins 80 acres sous certaines conditions; une maison habitable doit être construite sur le homestead à moins que la condition de résidence ne soit accomplie dans le voisinage.

Dans certains districts un colon dont les affaires vont bien aura droit de préemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix, $3.00 l'acre.

DEVOIR—Devra résider six mois chaque année au cours de trois ans à partir de la date de l'entrée du homestead et 50 acres de culture en plus. La patente pour la préemption peut être obtenue en même temps que celle de homestead sous certaines conditions.

Un colon qui aurait forfait ses droits de colon en ne pouvant obtenir sa préemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix, $3.00 l'acre.

DEVOIR—Rester six mois dans chacun des trois ans, cultiver cinquante acres et bâtir une maison valant $300.

La quantité d'acres a cultiver peut être réduite en cas de terrains rocailleux, trop durs ou en broussailles. On pourra sous certaines conditions remplacer la culture par l'élevage des animaux.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur.

N.B.—La publication non-autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

FEUILLETON DU *MANITOBA*

UNE DE PERDUE DEUX DE TROUVEES

PAR

GEORGE DE BOUCHERVILLE

No. 47

(*Suite*)

St-Luc suivit quelques instants des yeux la dernière figure du quadrille qui achevait, puis se tournant vers celle dont le bras s'appuyait au sien, il lui dit en la regardant attentivement :

—Si elle n'était pas votre sœur et si elle ne vous ressemblait pas autant, je dirais qu'elle est bien belle et bien jolie.

Hermine, qui avait baissé les yeux sous le regard de St-Luc, se remit aussitôt et répondit d'un ton enjoué :

—Vraiment, M. de St-Luc, je ne croirai plus à votre franchise ; vous veniez de nous dire que vous ne disiez que ce que vous pensiez.

—Et c'est pour cela que je vous le dis. Ne me croyez-vous pas ?

—Mais pas du tout, quant au compliment que vous venez de faire; je vois que pour un marin, vous savez aussi flatter. Les hommes sont tous comme cela, c'est un sentiment inné chez eux.

—Pour l'appréciation du beau et du bien.

Le quadrille était terminé, et la foule, qui gagnait dans le salon des rafraîchissements, y entraîna St-Luc. Après avoir conduit Hermine dans un vis-à-vis, espèce de double fauteuil fait en forme d'un S, nouvellement en usage, il lui apporta une glace à la vanille, et s'assit près d'elle. Il se plaisait à la conversation vive et brillante de sa jeune compatriote, dont il admirait l'esprit en même temps que la naïveté. Le temps passait rapidement pour tous deux, quand Hermine aperçut Asile qui venait au-devant d'elle.

—Voici ma sœur, dit-elle, je crois qu'elle me cehrche. En effet elle la cherchait, pour lui annoncer que sa mère se sentait indisposée et désirait s'en aller. St-Luc offrit le bras aux deux sœurs et les conduisit auprès de sa mère, qui bientôt après partit avec ses deux enfants.

St-Luc chercha alors sir Arthur, qu'il trouva avec Lord Gosford. Le gouverneur tenait à la main une lettre qui venait de lui être remise et parlait avec animation. L'endroit où ils étaient formait une espèce de petit cabinet de travail; une table, trois à quatre fauteuils à fond de jonc, quelques livres sur des rayons et une carte du Canada, appendue à l'un des côtés de l'appartement, en composaient tout l'ameublement.

St-Luc crut devoir se retirer pour ne pas troubler leur entretien; mais le gouverneur l'ayant aperçu le rappela en lui disant :

—Venez, M. de St-Luc, vous n'êtes pas de trop; mon cousin désire vous voir; et j'aimerais à avoir votre opinion sur des nouvelles sérieuses, qui me parviennent à l'instant de Montréal.

Sir Arthur aimait véritablement M. de St-Luc, et avait fait à Lord Gosford les plus grands compliments de sa bravoure, sa prudence et sa discrétion.

Après quelques paroles d'amitié échangées entre sir Arthur et M. de St-Luc, le gouverneur reprit :

—Oui, M. de St-Luc, vous n'êtes pas de trop pour connaître les graves nouvelles que je viens de recevoir dans une dépêche que le commandant des forces à Montréal m'a envoyée. Il paraît qu'il y a eu avant hier, le 23, une assemblée de cinq comtés, où les résolutions les plus révolutionnaires ont été proposées et adoptées. Toute la population de la rivière Chambly est en armes. Des sociétés secrètes se forment, Je crains des troubles sérieux; quoique je n'ajoute pas une foi entière à tous ces rapports que je crois exagérés. Vous, M. de St-Luc, qui avez eu occasion tout dernièrement de visiter les paroisses de St-Oours et St-Denis, vous pouvez me donner quelques renseignements précis. Vous avez vu plusieurs habitants des plus influents de ces endroits, n'est-ce pas ? Que pensez-vous de leurs dispositions ?

—Vous me faites beaucoup d'honneur, milord, de me demander ainsi mon opinion. Je suis étranger ici, à peine arrivé depuis six semaines; et je ne suis guère capable de formuler une exacte idée de la situation.

—Mais enfin, vous avez passé presque tout votre temps avec des Canadiens, à Montréal et dans les campagnes; vous me dites que vous êtes intime avec Rodolphe DesRivières, le Dr Gauvin, André Ouimet, Edouard Rodier, et plusieurs autres jeunes gens de Montréal; vous avez vu plusieurs fois l'honorable Louis Joseph Papineau, le Dr Kimber, M. Drolet et les autres chafs du parti, qu'il appelle *patriote*. Croyez-vous que sincèrement ils aient l'intention de faire une révolution ?

—Milord, j'ai eu occasion, il est vrai, de voir ces personnes, souvent même; mais je vous assure que loin d'avoir chez eux découvert aucune idée de révolution, je crois qu'ils ne pensent qu'à faire une pure agitation politique dans les limites de la légalité, pour attirer l'attention de l'Angleterre sur la situation du pays.

—Mais, cette société des *Fils de la liberté*, formée à Montréal, — n'avez-vous pas lu son adresse du 4 courant ? C'est un véritable manifeste rebelle ?

—J'ai lu cette adresse, milord ; j'en ai parlé à quelques-uns des signataires que je connais. Ce sont tous des gens de cœur et de courage, qui ne peuvent avoir eu la moindre pensée révolutionnaire en la signant. Cette adresse, écrite par une personne étrangère au pays et dont le nom ne figure pas au nombre des signatures, leur a été présentée dans une réunion et lue à la hâte. Tous ceux qui étaient présents la signèrent; parce qu'ils n'y voyaient qu'un appel au peuple pour demander le redressement des griefs qui y sont énumérés; et surtout une invitation aux jeunes Canadiens de Montréal de s'organiser pour résister au *Doric Club*. Vous ne voyez en effet, que des noms de jeunes gens de 18 à 20 ans sur cette adresse.

—Mais pensez-vous que M. André Ouimet, président de cette société; M. George de Boucherville, secrétaire-correspondant; M. J. L. Beaudry, et les autres principaux, n'ont pas mis la main à la rédaction de ce manifeste ?

—Je suis à peu près sûr que non; je le leur ai entendu dire à eux-mêmes, et je les crois. L'adresse leur fut lue en anglais et ils la signèrent de confiance, sans avoir trop fait attention à ce qu'elle pouvait comporter d'illégal et de compromettant; comme leur principal but est de s'organiser contre le *Doric Club*, leur plus grand désir est de le rencontrer, et d'en venir aux mains avec les membres de ce club, qui les menacent par des affiches anonymes. Ils n'attaqueront pas le *Doric* Club, car ils désirent se tenir dans les bornes de la légalité; mais ils les recevront rudement si ces derniers les attaquent, comme ils se vantent qu'ils le feront.

—Vous croyez que les *Fils de la liberté* n'ont pas d'autres desseins?

—J'en suis certain. Ils se rassemblent régulièrement tous les lundis; jusqu'ici il n'y a rien eu d'illégal dans leurs assemblées; il n'y a eu aucun trouble, aucun désordre. Laissez-les faire, et vous verrez qu'avant peu la société se dissoudera d'elle-même.

—Mais pourquoi se sont-ils organisés en divisions militaires?

—Mille pardons, milord; on vous a mal renseigné, leur organisation ne comporte nullement des divisions militaires; ce sont des sections locales, comme la section du faubourg Québec, du faubourg St-Laurent, St-Antoine, de la ville, afin de pouvoir avoir des assemblées particulières dans chacun de leurs quartiers, sans besoin de convocation générale. Mais tout cela, croyez-le, est tout autant pour le plaisir de la chose que pour celui qu'ils se promettent de bien rosser le *Doric Club*, s'ils le peuvent. Que voulez-vous que mille ou douze cents jeunes gens, presque des enfants, fassent, sans armes, dans une ville comme Montréal, quand même ils auraient des intentions mauvaises, ce qu'ils n'ont pas ?

—C'est assez mon opinion, reprit Lord Gosford après un instant de réflexion, mais ceux qui me conseillent sont d'une idée différente. Ils considèrent que Papineau tend à révolutionner le pays; et ce qui les porte à le croire c'est la conduite de la Chambre d'Assemblée. J'ai voulu essayer la conciliation, eh ! bien, vous connaissez leur réponse fière et arrogante.

—Ceux qui vous conseillent, milord, excusez-moi si je prends la liberté de vous parler franchement...

—Parlez, parlez, M. de St-Luc, j'aime à vous entendre dire ce que vous pensez; au moins vous, vous n'êtes pas mû par des sentiments d'hostilité politique ou de races.

—Milord, c'est justement parce que je suis étranger à tous les sentiments qui, dans ce pays, semblent exciter une partie de la population contre l'autre, que je pense pouvoir juger les choses sans passion. Vous venez de le dire, milord, les sentiments d'hostilité, soit d'origine, soit politique ou autres, faussent les idées.

—Ce n'est malheureusement que trop vrai.

—Eh ! bien, milord, quels sont ceux qui vous entourent, quels sont ceux qui assistent à vos conseils? Des hommes hostiles aux Canadiens, qui ont intérêt à les calomnier, qui cherchent à les pousser à des actes de résistance qu'ils convertiront ensuite en actes de trahison, afin de les rendre criminels à vos yeux et aux yeux des autorités en Angleterre.

—Vous pensez donc que les Canadiens ne songent point à se révolter, reprit Son Excellence, qui décidément paraissait partager l'opinion contraire.

—S'ils songeaient à se révolter, milord, répondit de St-Luc avec animation, vous verriez des organisations partout; ils achèteraient des armes, et ils n'en ont pas. J'ai un peu visité les campagnes, avec ce M. DesRivières dont vous venez de parler; or, nous n'avons ni vu ni entendu rien qui pût donner à soupçonner que l'on songeât, le moins du monde, à un soulèvement quelconque. J'ai assisté à quelques-unes des réunions locales des *Fils de la liberté*, et je n'ai rien entendu de révolutionnaire. Toutes leurs dispositions, tous leurs discours tendaient à préparer quelques bonnes râclées aux membres du *Doric Club* et aux L. P. S.

—Mais la Chambre d'Assemblée ?

—Il m'est tout à fait impossible, milord, de me former une opinion sur une question d'une aussi haute importance, et dans laquelle Votre Excellence est bien meilleur juge que moi, pourvu qu'elle ne juge que d'après elle-même et non d'après ceux qui l'entourent. Mais veuillez, je vous conjure, ne pas oublier une chose, Milord; c'est que le peuple qui ne voulut pas se joindre aux colonies anglaises révoltées, et qui préféra rester soumis à la Grande-Bretagne; le peuple qui marcha joyeusement aux frontières en 1812, et versa son sang à Châteauguay et ailleurs pour défendre le drapeau anglais, ne doit pas légèrement être traité de rebelle. Si cette colonie eut été anglaise en 1775, elle se fut révoltée. Milord, votre esprit et votre jugement, doivent vous faire apprécier les raisons qui m'ont fait parler avec un peu de chaleur peut-être, mais avec franchise et avec conviction.

—Merci, M. de St-Luc, je réfléchirai à ce que vous venez de me dire.

Le procureur-général Ogden, était venu demander au gouverneur un moment d'entretien. Sir Arthur prit le bras de St-Luc, et passa avec lui dans la salle de danse.

—Le gouverneur est un excellent homme, dit sir Arthur à St-Luc, mais il est faible. S'il était laissé à lui-même, il donnerait droit à la Chambre d'Assemblée. Son entourage d'ici et ses instructions d'Angleterre le mettant dans une fausse position, qu'il comprend bien, mais dont il n'a pas l'énergie de se tirer. Il m'a dit qu'il allait solliciter son rappel.

—C'est un malheur. J'espère néanmoins qu'il n'y aura pas de troubles.

—C'est à souhaiter.

Sir Arthur et St-Luc s'arrêtèrent pour regarder danser un cotillon, cette danse vive et joyeuse, dont l'entrain et la gaieté les charmèrent.

L'heure était avancée quand St-Luc retourna à son hôtel, heureux de sa soirée, et l'esprit rempli de tout ce qu'il venait de voir et d'entendre.

CHAPITRE XXXVIII

SOLLICITUDES D'UNE MÈRE

L'indisposition de Madame de St-Dizier n'était pas grave. La chaleur de la salle et certaines émotions qu'elle avait avait éprouvées en étaient la cause.

Elle n'était pas riche; son époux avait éprouvé des malheurs et subi des pertes avec la Compagnie du Nord-Ouest. Après avoir réglé ses affaires et payé ses dettes, il se considéra très heureux de placer ce qui lui restait en une rente viagère de quatre cents louis, ou seize cents piastres, par année, durant sa vie et celle de sa femme; la rente diminuant de moitié à la mort de l'un des deux, et s'éteignant à la mort du dernier vivant. Ainsi Madame de St-Dizier n'avait pour vivre depuis la mort de son mari, que la modique somme de huit cent piastres par année; et malgré la plus grande économie, elle ne pouvait rien mettre de côté; encore était-ce bien juste si sa rente pouvait toujours lui suffire.

Elle aurait bien pu, il est vrai, louer la maison qu'elle occupait, dont elle avait l'usufruit, et en prendre une plus modeste ; mais elle ne pouvait se résoudre à priver ses chères filles du bonheur qu'elles éprouvaient dans cette demeure, où elles avaient passé tout le temps depuis qu'elle demeurait à Québec. De plus, certaines exigences de société la forçait, dans l'intérêt de ses enfants, de tenir un certain ton. On savait bien qu'elle n'était pas riche, mais elle était si bonne, si charitable, si respectable; ses filles étaient si aimables, si agréables en société, qu'elles étaient invitées partout, sans que l'on s'attendit à ce que Madame de St-Dizier rendit les soirées qui lui étaient données.

Souvent il y avait des petites réunions de jeunes personnes chez elle pour faire de la musique et du chant; et, après s'être bien amusé peut-être plus amusé qu'à un bal, on se séparait heureux et content, sans qu'il en eut coûté autre chose qu'une grande dépense de gaieté et de chansons. Elle était heureuse du bonheur de ses enfants, quand elle les voyait s'amuser; mais souvent, et surtout depuis près d'un an, elle éprouvait de grandes inquiétudes sur le sort de ses bien aimées filles. Elle sentait sa santé affaiblir, et l'idée qu'avec elle finirait également la rente qu'elle retirait, et l'usufruit de la maison qu'elle habitait, la rendait bien malheureuse. Ces réflexions, sans doute, lui étaient venues en voyant toute cette jeunesse, appartenant à des familles riches et à l'aise, et en comparant leur avenir avec celui qui attendait ses pauvres enfants, auxquelles elle n'osait pas dire la situation précaire de leur fortune. A quoi aurait-il servi de les affliger par une si triste perspective? à quoi aurait servi de flétrir ainsi leurs innocentes joies et les amusements de leur âge, pensait cette tendre mère. Ses enfants eussent-elles été plus affectionnées, plus obéissantes, plus empressées à satisfaire les moindres désirs de leur mère ?

Ces tristes pensées minaient sourdement sa santé. Elle était souvent atteinte de profondes mélancolies, et versait en secret des pleurs amères, qu'elle cherchait à cacher à ses enfants. Mais ses yeux rougis trahissaient ce qu'elle aurait voulu cacher, et affligeaient ses filles, qui s'en apercevaient mais n'osaient lui en parler, de peur de l'attrister davantage. Cette bonne mère leur disait alors que lorsqu'elle avait ses maux de têtes, les pleurs la soulageaient.

Ce n'est pas que des offres avantageuses n'eussent été faites aux demoiselles St-Dizier; de brillants partis même s'étaient présentés ; mais jusqu'ici Asile n'avait point éprouvé de sentiments profonds ; elle avait bien eu quelques préférences passagères, mais aucun amour sérieux. Hermine disait qu'elle ne voulait pas se marier parce qu'il lui faudra quitter sa bonne maman et sa chère sœur.

Madame de St-Dizier avait fait donner une bonne éducation à ses enfants, et avait cultivé leurs talents pour la musique et le chant, pour lesquels elles avaient montré toutes jeunes encore, une disposition remarquable. Elle savait qu'au besoin ces qualités pourraient être une ressource pour ses enfants. Bonne musicienne elle-même, elle savait l'influence de la musique sur le caractère, elle savait aussi quelles sources d'agrément ces qualités pouvaient procurer pour rendre les soirées agréables en famille. Mais tout en cultivant chez ses filles les qualités d'agrément, elle n'avait pas oublié les qualités domestiques. Aussi les demoiselles de St-Dizier étaient-elles très industrieuses; elles aidaient leur mère dans tous les soins du ménage, et contribuaient par leur travail et leur économie à supporter dignement leur position dans le monde, sans luxe mais aussi sans trop de privations. A ces vertus se joignaient les plus strictes notions de morale et de piété; leur mère leur avait enseigné que c'est dans une conduite irréprochable que se trouve la plus grande satisfaction du cœur; et qu'une piété sincère, sans pruderie, est la plus grande consolation aux jours de peine et de chagrin.

Aussi était-ce pour elle un plaisir comme une douce habitude, de monter tous les soirs, à l'heure du coucher, dans la fraîche et coquette chambre de ses enfants, et là, en ayant une à chaque côté, de faire la prière en commun. Ce devoir, rien ne pouvait le changer, qu'il y eut soirée, ou qu'elles eussent passées seules leur temps à la maison ; elles ne se couchaient pas qu'elles n'eussent remercié ensemble le bon Dieu de leur avoir accordé une journée de bonheur. La prière faite, madame de St-Dizier ne quittait ses deux enfants qu'après les avoir vues toutes deux reposant leur belles têtes sur le même oreiller, les bras enlacés l'un dans l'autre, et lui souriant un bonsoir en réponse du baiser qu'elle déposait sur leur front pur et virginal.

Quelquefois c'était dans la chambre à coucher de leur mère, voisine de la leur, qu'elles faisaient ensemble la prière; alors, elles disaient toutes les impressions qu'elles avaient éprouvées durant la journée ou la soirée; car elles n'avaient rien de caché pour elle. En effet, dans quel cœur pouvaient-elles mieux confier leurs pensées, même les plus intimes, que dans le cœur d'une mère? Elle était ainsi mieux à même de guider leur jeune inexpérience, et de leur faire éviter les écueils auxquels elles pouvaient si souvent se trouver exposées.

(*A suivre*)

N'oubliez pas de lire les Petites Annonces du "Manitoba."

On demande des agents dans les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et Alberta, pour prendre des abonnements au journal "Le Manitoba." Nous accorderons 25 p.c. de commission par abonnement.

A la Belgique

Salut, petit coin de terre ,
Si grand de bonté,
Où l'on vous rend si légère
L'hospitalité ;

Où tout ce que l'on vous donne,
Sourire ou pitié,
Na jamais l'air d'une aumône,
Mais d'une amitié ;

Où les âmes si sereines
Ont les yeux si doux,
Que les tourments et les haines
S'y reposent tous !

Salut, terre fraternelle,
Où tout m'a tant plu !
Peuple bon, race fidèle,
Belgique, salut !

Va ! la France a la mémoire
De ces jours de deuil,
Où la défaite sans gloire
Brisait notre orgueil ;

Où, fuyant, vaincus débiles,
Un puissant vainqueur,
Tu nous a ouvert tes villes,
Tes bras et ton cœur.

Puis, douce comme une mère,
Tu nous as bercés ;
Mieux encor, chère infirmière,
Tu nous a pansés.

Tu nous a mis sur nos plaies,
Saignantes encor,
Ce baume, les larmes vraies,
La foi, ce trésor !

Si bien que plus d'un t'a prise,
A voir tes vertus,
Pour une pauvre sœur grise,
N'aimant que Jésus.

Mais je te connais, mignonne,
Je te connais mieux,
Et sous ton voile de nonne
Ton cœur bat joyeux.

J'ai, sur ta lèvre rebelle,
Surpris un doux nom,
Et c'est Van Dick qu'il s'appelle,
Ne dis pas que non !

J'ai vu dans ta vieille église
Rubens sur l'autel ;
Metsys a peint ta devise,
Van Dick ton missel.

J'ai vu, les jours de dimanche,
Téniers l'étourdi
Déposer sur ta main blanche
Son baiser hardi.

J'ai vu tes nouveaux apôtres
Portaels et Gallait,
J'ai vu ces gloires et d'autres
Que l'on t'envirait.

Si l'envie était facile
Avec ta douceur,
Et si la France indocile
N'était pas ta sœur.

Ah ! crois-moi, belle ingénue
Au chaste maintien,
C'est pour t'avoir bien connue
Que je t'aime bien.

Sous cette robe de laine
Que nous vénérons,
Va ! tu n'es rien moins que reine,
Reine à trois fleurons !

Les arts sont ton diadème,
Rien ne l'obscurcit ;
Et je t'admire et je t'aime ;
Salut et merci !

Mais tu vois, terre d'asile,
Tu vois leurs regards ?...
Que ton lion veille, agile,
Sur tes fiers remparts.

Que dans sa tanière neuve
Il protège Anvers,
Près de ces ports où ton fleuve
Berce l'univers.

Que toujours impénétrable
Intacte toujours,
Tu restes l'abri durable,
L'éternel recours !

Que Dieu sèche la main droite
Qui te frapperait ;
Malheur à qui te convoite !
Mort à qui l'aurait !

Et salut, petite terre,
Grande de bonté,
Qui rends si douce et si chère
L'hospitalité !

PAUL DEROULEDE.

Au Parlement Belge

Jamais le Palais de la Nation n'a présenté un spectacle de plus grave recueillement. Les sénateurs et députés passent silencieusement dans la salle des Pas-Perdus. C'est à peine si des groupes se forment. Les habitués du Parlement sont en proie à une indicible émotion.

Dans la salle des séances de la Chambre tous les bancs sont occupés. Il ne manque ni un député, ni un sénateur. Le duc d'Ursel est en uniforme militaire.

A dix heures moins un quart, on nomme la délégation chargée d'aller recevoir, à leur entrée au Palais de la Nation, les souverains.

Dans les tribunes, il y a foule, mais comme les mandataires de la Nation, elle est recueillie et muette.

A dix heures moins quelques minutes, on entend les acclamations que soulève, en dehors, le passage des souverains. Tout le monde se lève. Voici la Reine, en toilette blanche, accompagnée de ses enfants. Et aussitôt, dans la salle, une ovation éclate, longue, enthousiaste, qui témoigne tout le monde.

Mais le Roi, en tenue de campagne, fait son entrée. Jamais l'on ne vit une semblable ovation ! On agite les mouchoirs; on crie: "Vive le Roi !" La scène est admirable et tous ceux qui assistent à cette séance historique ont les larmes aux yeux. Pendant plusieurs minutes les acclamations retentissent.

M. Frédéric Delvaux, doyen d'âge, qui préside, frappe du maillet sur la table et le silence s'établit.

Le Roi, du haut de la tribune, d'une voix ferme, prononce le discours suivant :

"Jamais, depuis 1830, heure plus grave n'a sonné pour la Belgique: l'intégrité de notre territoire est menacée! La force même de notre droit, la sympathie dont la Belgique, fière de ses libres institutions et de ses conquêtes morales, n'a cessé de jouir auprès des autres nations; la nécessité pour l'équilibre de l'Europe, de notre existence autonome, nous font espérer encore que les événements redoutés ne se produiront pas. Mais si nos espoirs sont déçus, s'il nous faut résister à l'invasion de notre sol et défendre nos foyers menacés, ce devoir si dur, soit-il, nous trouvera armés et décidés aux plus grands sacrifices. (Acclamations prolongées.)

"Dès maintenant, et en prévision de toute éventualité, notre vaillante jeunesse est debout, fermement résolue, avec la ténacité et le sang-froid traditionnels des Belges, à défendre la patrie en danger.

"Je lui adresse, au nom de la Nation, un fraternel salut. Partout, en Flandre et en Wallonie, dans les villes et les campagnes, un seul sentiment étreint les cœurs : le patriotisme; une seule vision emplit les esprits: notre indépendance compromise; un seul devoir s'impose à nos volontés: la résistance opiniâtre. (Acclamations enthousiastes. Cris de "Vive la Belgique !")

"Dans ces graves circonstances, deux vertus sont indispensables : le courage calme et l'union intime de tous les Belges.

"L'une et l'autre viennent déjà de s'affirmer avec éclat sous les yeux de la nation remplie d'enthousiasme.

L'irréprochable mobilisation de notre armée, la multitude des engagements volontaires, le dévouement de la population civile, l'abnégation des familles ont montré, de façon indéniable, la bravoure réconfortante qui transporte le peuple belge. Le moment est aux actes. (Applaudissements.)

"Je vous ai réunis, Messieurs, afin de permettre aux Chambres législatives de s'associer à l'élan du peuple, dans un même sentiment de sacrifice. Vous saurez prendre d'urgence, Messieurs, et pour la guerre et pour l'ordre public, toutes les mesures que la situation comporte. Quand je vois cette assemblée frémissante dans laquelle il n'y a plus qu'un seul parti, celui de la patrie, où tous les cœurs battent en ce moment à l'unisson, mes souvenirs se rapportent au congrès de 1830 et je vous demande, Messieurs: "Etes-vous décidés, inébranlablement à maintenir intact le patrimoine sacré de nos ancêtres? Personne, dans ce pays, ne faillira à son devoir." (Cris de: "Non! Non!" Longues acclamations. On agite les mouchoirs.) L'armée forte et disciplinée est à hauteur de sa tâche: mon gouvernement et moi-même nous avons pleine confiance dans ses chefs et dans ses soldats. Attaché étroitement à la population, soutenu par elle, le gouvernement a conscience de ses responsabilités et les assurera jusqu'au bout, avec la conviction réfléchie que les efforts de tous, unis dans le patriotisme le plus fervent, le plus généreux, sauvegarderont le bien suprême du pays.

"Si l'étranger, au mépris de la neutralité dont nous avons toujours scrupuleusement observé les exigences, viole le territoire, il trouvera tous les Belges groupés autour du Souverain, qui ne trahira pas, qui ne trahira jamais son serment constitutionnel, et du gouvernement investi de la confiance absolue de la nation tout entière, (Ovation prolongée.)

J'ai foi dans nos destinées. Un pays qui se défend s'impose au respect de tous: ce pays ne périt pas. (Acclamations.)

"Dieu sera avec nous dans cette cause juste !

"Vive la Belgique indépendante !"

Renseignements généraux sur le Théâtre Walker

Les soirées commencent à 8.30 hrs
Les matinées à 2.30 hrs.

Les billets sont en vente au bureau du théâtre, de 10 hrs. a.m. à 10 hrs. p.m. Le téléphone pour billets réservés est: 2520 Garry ; les billets sont retenus jusqu'à 6 hrs. p.m. seulement; les vestiaires sont situés côté droit du foyer, au premier; du côté gauche au balcon; les manteaux y sont gardés par les femmes de service.

AVIE PUBLIC

Le Département de l'Intérieur a décidé de prolonger son temps de protection, durant la période de la moisson et du battage pour tous les homesteaders qui demanderont à s'absenter pour se livrer aux susdites opérations.

Ceci ne s'applique pas à ceux qui ne possèdent encore qu'un droit incomplet de homestead obtenu par procuration.

Les demandeurs doivent s'adresser directement au département ou a tout agent de district pour obtenir cette permission.

AGENT DES TERRES
DU DOMINION.



ACTE DE L'ARPENTAGE DES TERRES DU DOMINION

En conformité avec les dispositions de la Section 58 de l'Acte de l'Arpentage des Terres du Dominion, avis public est donné par les présentes que le Ministre de l'Intérieur a reçu une pétition des propriétaires des terrains ou des tenanciers de terrain comme homestead dans le Township 12 Rang 10 Est du principal Meridien faisant remarquer que les poteaux indicateurs de l'arpentage original du dit Township ont disparu et demandant un nouvel arpentage.

Toute personne capable d'indiquer la position de l'un ou plus de ces poteaux indicateurs ou en possession de quelques renseignements pouvant permettre d'établir la position de ces poteaux est requise par les présentes d'en donner avis par lettre enregistrée au Ministre de l'Intérieur, avant ou pour le 30 septembre 1914.

E. DEVILLE,
Arpenteur général
des Terres du Dominion.

Ottawa, 7 aout 1914.

AVIS

AVIS est donné par les présentes que Austin McPhail Bothwell, professeur de langues modernes, à Winnipeg, province du Manitoba, fera demande au Parlement à sa prochaine session afin d'obtenir son bill de divorce contre Dorothée Jean Bothwell, née Couper, pour motifs d'adultère.

J. E. ADAMSON,
Avocat du demandeur,
Austin McPhail Bothwell,
dont l'adresse est c. of Adamson & Adamson, avocats, 364 rue Main, Winnipeg.

Daté à Winnipeg, province du Manitoba, ce 27ème jour de février, A.D. 1914.

DOCUMENTS HISTORIQUES

Les journaux de Paris nous arrivent régulièrement, malgré la guerre. On conçoit que leur lecture soit passionnante. C'est avec une espèce de fièvre que nous brisons les bandes qui enveloppent ces journaux.

Dans l'un d'eux nous trouvons le message du président Poincaré aux Français. Ce message a été lu à la séance extraordinaire du 4 août. Il est empreint d'un grand patriotisme et d'une grande fermeté. Pourquoi, hélas ! faut-il que le chef de l'Etat ait laissé Dieu de côté dans ce document de la plus solennelle histoire ?

L'armée française, elle, a déclamé ses aumôniers, et elle a prié. Dieu sauve la France !

A cette séance le parlement français a voté des crédits pour la défense nationale. Voici comment le député de Nancy—Nancy la ville frontière—décrit cette séance :

LA JOURNEE DU 4 AOUT

Les grands aïeux ont eu la nuit du 4 août : à la même date, nous avons une journée qui, elle aussi, demeurera dans l'histoire.

Quelles heures inoubliables nous nons de vivre à la Chambre !

Qui rendra jamais cet élan de tous les cœurs, cette fusion de tous les partis, cet oubli de toutes les discordes qui firent de cette unique séance de la Chambre la plus émouvante et la plus grandiose des manifestations nationales ?

Tous les députés, debout, applaudissant frénétiquement les nobles paroles de leur président et l'exposé magistral de Viviani, acclamant la Russie, l'Angleterre et la vaillante Belgique; puis, les rangs confondus, toutes les mains se tendent les unes vers les autres, les adversaires de la veille réconciliés, les mots d'espoir et de confiance sur toutes les lèvres.

Nous sommes-nous demandés à quel parti appartenaient les ministres qui étaient là ? Pas un instant.

Les hasards du parlementarisme avaient confié à ceux-là la redoutable responsabilité du pouvoir à l'heure la plus grave de notre existence nationale. Ils avaient tenu le langage de la loyauté et de l'honneur, ils avaient opposé la force du droit aux misérables arguments d'une diplomatie tortueuse et provocatrice. Avec eux, nous relevions le gant. La Chambre française n'avait plus qu'une âme.

J'aurais voulu que la France entière eût ce spectacle sous les yeux.

Elle se dirait que de cette union inespérée, de cet ardent amour de la patrie menacée et aussi de l'affirmation sacrée de notre droit, il est impossible que la victoire ne sorte pas.

En ce dernier article, écrit avant d'aller prendre ma place au 20ème corps, je veux redire une fois encore ma confiance absolue dans le succès de nos armes.

Jamais, au cours des glorieuses rêveries chères au jeune officier que hantent des visions de victoire, je n'aurais osé espérer pour mon pays une aussi éclatante revanche.

Cette revanche vient, alors que personne n'en parlait plus et que ses derniers fidèles ne l'attendaient plus ; elle vient sans que nous l'ayons cherchée, et dans des conditions telles qu'on se demande quele démence a frappé les dirigeants de l'orgueilleuse Allemagne.

Restons calmes et résolus.

Dans quelques semaines les destins seront accomplis et, régénérée par le sacrifice, notre Patrie resplendira comme aux plus beaux jours de son histoire.

MESSAGE DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Voici le texte du message adressé aux Chambres par le président de la République :

Messieurs les sénateurs,
Messieurs les députés,

La France vient d'être l'objet d'une agression brutale et préméditée, qui est un insolent défi au droit des gens. Avant qu'une déclaration de guerre nous eût encore été adressée, avant même que l'ambasadeur d'Allemagne eût demandé ses passeports, notre territoire a été violé. L'empire d'Allemagne n'a fait hier soir que donner tardivement le nom véritable à un état de fait qu'il avait déjà créé.

Depuis plus de quarante ans, les Français, dans un sincère amour de la paix, ont refoulé au fond de leur cœur le désir des réparations légitimes.

Ils ont donné au monde l'exemple d'une grande nation qui, définitivement relevée de la défaite par la volonté, la patience et le travail, n'a usé de sa force renouvelée et rajeunie que dans l'intérêt du progrès et pour le bien de l'humanité.

Depuis que l'ultimatum de l'Autriche a ouvert une crise menaçante pour l'Europe entière, la France s'est attachée à suivre et à recommander partout une politique de prudence, de sagesse et de modération.

On ne peut lui imputer aucun acte, aucun geste, aucun mot qui n'ait été pacifique et conciliant.

A l'heure des premiers combats, elle a le droit de se rendre solennellement cette justice qu'elle a fait, jusqu'au dernier moment, des efforts suprêmes pour conjurer la guerre qui vient d'éclater et dont l'empire d'Allemagne supportera devant l'Histoire l'écrasante responsabilité.

Au lendemain même du jour où nos alliés et nous, nous exprimions publiquement l'espérance de voir se poursuivre pacifiquement les négociations engagées, sous les auspices du cabinet de Londres, l'Allemagne a déclaré subitement la guerre à la Russie; elle a envahi le territoire du Luxembourg, elle a outrageusement insulté la noble nation belge, notre voisine et notre amie, et elle a essayé de nous surprendre traîtreusement en pleine conversation diplomatique.

Mais la France veillait. Aussi attentive que pacifique, elle s'était préparée; et nos ennemis vont rencontrer sur leur chemin nos vaillantes troupes de couverture, qui sont à leurs postes de bataille et à l'abri desquelles s'achèvera méthodiquement la mobilisation de toutes nos forces nationales.

Notre belle et courageuse armée, que la France accompagne aujourd'hui de sa pensée maternelle, s'est levée, toute frémissante, pour défendre l'honneur du drapeau et le sol de la patrie.

Le Président de la République, interprète de l'unanimité du pays, exprime à nos troupes de terre et de mer l'admiration et la confiance de tous les Français.

Etroitement une en un même sentiment, la nation persévérera dans le sang-froid dont elle a donné, depuis l'ouverture de la crise, la preuve quotidienne. Elle saura, comme toujours, concilier les plus généreux élans et les ardeurs les plus enthousiastes avec cette maîtrise de soi qui est le signe des énergies durables et la meilleure garantie de la victoire.

Dans la guerre qui s'engage, la France aura pour elle le droit dont les peuples, non plus que les individus, ne sauraient impunément méconnaître l'éternelle puissance morale.

Elle sera héroïquement défendue par tous ses fils, dont rien ne brisera devant l'ennemi l'union sacrée et qui sont aujourd'hui fraternellement assemblées dans une même indignation contre l'agresseur et dans une même foi patriotique.

Elle est fidèlement secondée par la Russie, son alliée; elle est soutenue par la loyale amitié de l'Angleterre.

Et déjà, de tous les points du monde civilisé, viennent à elle les sympathies et les vœux. Car elle représente aujourd'hui une fois de plus devant l'univers, la liberté, la justice et la raison.

Haut les cœurs et vive la France !

UN APPEL DU GOUVERNEMENT AUX FEMMES FRANÇAISES

Le 7 août.—Le président du conseil vient d'adresser aux femmes françaises un appel dont voici le texte :

Aux Femmes Françaises,

La guerre a été déchaînée par l'Allemagne, malgré les efforts de la France, de la Russie, de l'Angleterre pour maintenir la paix. A l'appel de la Patrie, vos pères, vos fils, vos maris se sont levés et demain ils auront relevé le défi.

Le départ pour l'armée de tous ceux qui peuvent porter les armes laisse les travaux des champs interrompus; la moisson est inachevée; le temps des vendanges est proche. Au nom du gouvernement de la République, au nom de la nation tout entière groupe derrière lui, je fais appel à votre vaillance, à celle des enfants que leur âge seul, et non leur courage, dérobe au combat. Je vous demande de maintenir l'activité des campagnes, de terminer les récoltes de l'année, de préparer celles de l'année prochaine. Vous ne pouvez pas rendre à la patrie un plus grand service.

Ce n'est pas pour vous, c'est pour elle que je m'adresse à votre cœur.

Il faut sauvegarder votre subsistance, l'approvisionnement des populations urbaine s— et surtout l'approvisionnement de ceux qui défendent la frontière, avec l'indépendance du pays, la civilisation et le droit.

Debout, donc, femmes françaises, jeunes enfants, filles et fils de la patrie ! Remplacez sur le champ du travail ceux qui sont sur le champ de bataille. Préparez-vous à leur montrer, demain, la terre cultivée, les récoltes rentrées, les champs ensemencés ! Il n'y a pas, dans ces heures graves, de labeur infime. Tout est grand qui sert le pays. Debout ! à l'action ! à l'œuvre ! Il y aura demain de la gloire pour tout le monde.

Vive la République ! Vive la France !

RENÉ VIVIANI.

NOTICE

Notice is hereby given that a petition has been presented under the Manitoba Controverted Elections Act against the return of Thomas Boniface Molloy, Esquire as member of the Legislative Assembly of Manitoba for th eelectoral division of Carillon and claiming the seat for Albert Prefontaine.

Dated at St. Pierre the 31st day of August 1914.

OLIVIER A. JOUBERT,
Returning Officer.

44



AVIS

AVIS est présentement donné qu'une Cour sera tenue conformément à la Charte de la Cité de Saint-Boniface, par Son Honneur le Juge de la Cour de Comté, dans la sale des séances du Conseil, le neuvième jour de septembre, A.D., 1914, à dix heures de l'avant midi, pour entendre et disposer des différentes plaintes faites contre la liste des électeurs de la dite Cité pour l'année 1914.

Toutes personnes ayant affaire à la dite Cour sont requises de s'y présenter aux dits temps et lieu.

Daté ce vingt-cinquiéme jour d'août, A.D., 1914.

E. V. BATTLEY.
PAUL GAGNON.
Evaluateurs de la dite Cité.

43

NOTICE

NOTICE is hereby given that a Court will be held, pursuant to "The St. Boniface Charter" by His Honor the Judge of the County Court of St. Boniface at the Council Chamber, on the ninth day of September, A.D., 1914, at ten o'clock in the forenoon, to hear and determine the several complaints of errors and omissions in the list of electors of the said City for 1914.

All persons having business at the said Court are required to attend at the said time and place.

Dated this twenty-fifth day of August, A.D., 1914.

E. V. BATTLEY.
PAUL GAGNON.
Assessment Commisioners of the said City.

43

On demande des agents dans les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et Alberta, pour prendre des abonnements au journal "Le Manitoba." Nous accorderons 25 p.c. de commission par abonnement.





Metz et Strasbourg

APRES 1870

Ainsi nous n'avons plus Strasbourg, nous n'avons plus
Metz, la chaste maison des vieux Francs chevelus !
Ces villes, ces cités, décmes crénelées,
Le Teuton nous les a tranquillement volées !
Ainsi le Chasseur noir a ces captives-là !
Ainsi ce cavalier monstrueux Attila,
Horrible, les attache aux arçons de sa selle ;
A l'un pend l'héroïne ; à l'autre la pucelle !
Et les voilà, râlant dans le carcan de fer,
Metz où régna Clovis, Strasbourg d'où vient Kléber !

Le vautour a ces mots et ces prés sous son aile !
Et tout cela, pourtant, c'est la France éternelle !
C'est à nous, ce Haut-Rhin où la Gaule apparaît.
J'en atteste l'été, le printemps, la forêt,
Les astres toujours purs, les roses toujours neuves
Et le ruissellement d'émeraude des fleuves.
J'en atteste l'épi doré, le nid d'oiseau
Et le petit enfant qui, nu dans son berceau,
Joue avec son pied rose en attendant la France !
J'en atteste l'oeil bleu de la sainte Espérance,
L'honneur, le droit, l'autel où l'on prie à genoux,
Cette Lorraine et cette Alsace sont à nous.

VICTOR HUGO.

Indifferents aux Blessures

Paris.—Le *Matin* raconte qu'à l'arrivée du train ramenant des tirailleurs sénégalais blessés, on les trouva presque tous fumant furieusement de longues pipes de porcelaine enlevées à l'ennemi et semblant indifférents au sujet de leurs blessures. L'un racontait gaiement la prise d'une mitrailleuse par dix-huit de ses camarades. L'engin, paraît-il, était apporté par un détachement de dragons allemands et les Sénégalais chargèrent et enlevèrent le tout. Bien qu'ils aient les bras et le corps taillardés de coups de sabre, les Sénégalais ne se plaignent de rien sauf d'être obligés de se battre avec des godillots.

Avant de charger a Charleroi, ils enlevèrent promptement leurs chaussures, mais revinrent avec de lourdes bottines allemandes pour éviter la punition pour perte d'équippements.

Les Autrichiens Desertent

Londres. — Une dépêche au *Morning Post*, de Rome dit qu'un télégramme reçu de Nish prétend que les désertions sont nombreuses dans l'armée autrichienne. Dans quelques régiments, assure-t-on, 40 pour cent des réservistes n'ont pas répondu à l'ordre de mobilisation. On a célé au vieil empereur le véritable état de choses. La dépêche ajoute que les bulletins officiels ne contiennent que des nouvelles satisfaisantes et l'annonce de victoires autrichiennes.

La Valeur du Soldat Russe

Londres. — Une dépêche au *Post*, expédiée de Saint-Pétersbourg, commente l'état de l'armée russe et la réserve inépuisable d'hommes dans laquelle elle peut puiser. La dépêche ajoute :

"La Russie n'aura pas de difficultée à trouver 20,000,000 d'hommes pour compléter le travail commencé par ses troupes entraînées. De plus, c'est la première fois, de mémoire d'hommes, que l'armée russe entre en campagne parfaitement équipée et approvisionnée, commandée par des officiers formés à la dure école de la campagne japonaise.

"L'histoire de cette campagne montre ce que les soldats russes peuvent faire étant mal nourris et mal équippés, mais dans les conditions actuelles combattant pour une cause qu'ils comprennent, il n'y a rien d'étonnant qu'ils se soient montrés les égaux des soldats du Kaiser.

"L'opposition allemande à l'avance des Russes est complètement désorganisée. Koenigsberg peut facilement être mis hors d'état de nuire et il est peu probable que les Allemands aient assez d'hommes de ce côté-là de la frontière pour s'opposer victorieusement à la marche des Russes."

La Desolation en Belgique

Berlin via Copenhague et via Londres.—Le correspondant du *Tageblatts* annonce que Namur a été bombardée avec des Howitzers de 31 centimètres, avec des mortiers et avec un seul Howitzer de 42 centimètres. Il dit qu'il pouvait entendre distinctement les obus frapper les forts et que tout le monde était étonné de la précision des canons allemands.

Le correspondant du *Tageblatts* décrit la désolation qui règne dans les villages et les petites villes entre Liège et Namur. Dans la ville de Hervé, 19 maisons seulement sur 500 restent debout. Celles qui demeurent portent des placards exprimant de la sympathie pour les soldats allemands et demandent à ceux-ci de ne pas les incendier.

Le succès des armées allemandes, en Belgique, dit le *Tageblatts*, est attribué par les experts militaires à la rapidité avec laquelle les opérations allemandes ont été exécutées et aussi au retard apporté par les Français à secourir Liège et Namur, comme ils s'y étaient engagés.

Paul Deroulede

Cet article a été écrit pour *Le Soleil*, nous demandons à notre confrère la permission de le reproduire pour nos lecteurs :

L'heure de la revanche a sonné; les nouvelles qui nous arrivent d'Europe et que le *Soleil* publie chaque jour avec conscience évitant de se faire le colporteur de tous les faux bruits qui sont mis en circulation, nous permettent de nous rendre exactement compte de la situation.

Les armées françaises sont victorieuses, elles ont envahi le grand empire germanique, cet empire que Guillaume le Fanfaron jugeait invulnérable, mais dans cette épopée glorieuse ce qui touche le Français, c'est la situation de nos troupes en Alsace, c'est de voir l'enthousiasme des populations que 44 ans de séparation n'ont pas détachés de la Mère-Patrie.

Qu'ils sont douc heureux, ces braves gens, ceux d'entre eux qui ont vécu l'année terrible et qui revoient aujourd'hui nos troupes victorieuses sur leur territoire versent certainement des larmes de joie, ceux qui ont pu douter vivent des heures sublimes, seuls les Allemands, qui sont venus s'implanter depuis la guerre néfaste dans les provinces conquises, doivent se dire qu'il faut vraiment que la France soit une bonne mère, pour qu'une séparation aussi longue n'ait pu la faire oublier de ses enfants, ni de leurs descendants, peut-être même regrettent-ils de ne pas être nés Français.

En présence de tous ces événements n'est-il pas juste de rappeler à la mémoire de tous, la figure d'un Grand Français, trop tôt disparu hélas ! puisqu'il est mort sans avoir vu la revanche ! son rêve de toujours va se réaliser quelques mois seulement après que la mort est venue le faucher : j'ai nommé PAUL DEROULEDE.

Ce grand patriote est mort et jusqu'à son dernier souffle, il a clamé la revanche, chaque année. Les français de Paris s'en souviennent, il venait en pélerinage à la Statue de de Strasbourg, apporter une couronne d'immortelles, barrée des couleurs tricolores, au pied de l'emblême sacré de la ville arrachée à sa mère et à ses sœurs, il venait parler à cette pauvre exilée de ses espoirs de revanche, et lui promettait du fond du cœur que le jour viendrait où elle serait rendue à la France.

Deroulède n'a jamais douté de la revanche, à une époque peu lointaine encore où beaucoup de français acceptaient avec résignation le fait accompli, lui ne doutait pas et claironnait à tous les vents son défi à la race teutonne.

Je le vois encore l'hiver dernier à l'anniversaire de la bataille de Champigny, la mort le guettait déjà, il n'était plus qu'un cadavre que l'âme seule soutenait et vivifiait, trop faible pour descendre de son automobile ,il a voulu quand même adresser à la foule compacte qui l'entourait, quelques mots pour lancer toujours son ultime espoir, et cette foule en délire qui l'applaudissait n'entendait plus la volonté d'un guerrier mais le dernier vœu d'un mourant.

En effet, trois semaines après, il nous revenait du Midi de la France, il était allé mourir là-bas, sa dépouille traversait Paris et le peuple entier sans distinction d'opinions lui a fait des funérailles nationales ; spectacle sublime que cette trève des partis devant la mort implacable.

Le cortège est passé une fois de plus Place de la Concorde, et Strasbourg qui tant de fois l'avait vu vivant à ses pieds, reçut cette fois une couronne aux fleurs nationales suprême hommage du mort à son espoir déçu.

Aujourd'hui que cet espoir est devenu la réalité, aujourd'hui que les armées françaises sont presque devant Strasbourg, adressons tous notre respectueux hommage à celui qui est mort trop tôt et du fond du cœur, crions ensemble : DORS EN PAIX DEROULEDE, C'EST FAIT.

R. M. PUCET.

Leur Bravoure Historique

Le *Standard*, de Kingston, Ont., ne paraît pas étonné, lui au moins, que les citoyens de la province de Québec soient anxieux de contribuer à la défense de l'empire.

"La province de Québec, écrit-il, est prête à défendre l'Empire comme n'importe quelle autre province du Canada.

"Malgré certains malentendus insignifiants, il est clair que dans tous les coins du Canada, l'on est unanime à faire des sacrifices pour la grandeur et la sécurité de l'Empire. C'est une leçon que les ennemis de la Grande-Bretagne doivent comprendre. Pas un instant l'élément de langue anglaise n'a douté de la loyauté des Canadiens-français. Les Anglais connaissent leur dévouement à l'empire, ils connaissent leur sens de l'honneur, leur esprit chevaleresque, et ils savent aussi que lorsque l'heure viendra les Canadiens-français mettront leur bravoure ordinaire et leurs bras au service de l'Empire Britannique."

N'oubliez pas de lire les Petites Annonces du "Manitoba."

La Peche a Prince Rupert

Les pêcheries de Prince Rupert ontpris un développement considérable durant le mois de juillet et le montant prévu de la vente du poisson a été $490,535. Ceci comprend le saumon pour l'usage des fabriques de conserves et les autres usages. 6,800 livres de ce poisson ont été gelées et le reste a été vendu frais. On s'est servi de 8,155,000 livres de saumon pour mettre en conserve, tandis qu'on a fumé 1,255,000 livres.

Le flétan est certainement le poisson après le saumon qui a rapporté le plus. On en a capturé 1,016,000 livres. Ensuite vient la morue qui a rapporté 6,000 livres et qui a été vendue fraîche.

Il y a eu aussi augmentation dans la production des fruits et les végétaux dans le district et les environs de Prince Rupert. La qualité a été exceptionnellement bonne. Les fruits ont mûri beaucoup plus vite cette saison-ci au point de faire compétition avec ceux qui ont poussé dans les régions situées plus au sud.

L'un des bons moyens d'aider le journal, c'est d'encourager les fournisseurs qui lui donnent leurs annonces.

A LA DISPOSITION DES PROPRIETAIRES

Les colonnes des petites annonces du MANITOBA sont à la disposition des propriétaires qui cherchent à louer leur maison. Pour quelques sous que vous coûtera votre petite annonce, vous aurez l'occasion de vous adresser à des milliers de personnes.

NOTICE

Rural Municipality of de Salaberry

SALE OF LANDS FOR ARREARS OF TAXES

BY VIRTUE of a warrant issued by the Reeve of the Rural Muinicipality of De Salaberry, in the Province of Manitoba, under his hand and the corporate seal of the said Municipality, to me directed and bearing date the eighteenth day of August A.D. 1914, commanding me to levy on the several parcels of land hereinafter mentioned and described, for the arrears of Taxes due thereon with costs, I do hereby give notice that unless the said arrears of Taxes and Costs are sooner paid, I will, on Saturday, the 3rd day of October A.D. 1914, at the Council Chamber, at St. Pierre, in the said rural municipality, at the hour of two (2) o'clock in the afternoon proceed to sell by public auction the said lands for arrears of Taxes and Costs.

Description of Land	Sec.	Twp.	Rge.	Acres	Arrears of Taxes	Costs	Total
	26						
W½ of W½ of E½	35	6	3	160	$ 61 16	50c	$ 61 66
Leg. Sub. 1-2-8	14	6	3	120	94 79	50	95 29
Nly. 4 chs. in width of Lot, 5 Rat River Settlement				64	52 90	50	53 40
Sly. 12 chs. in width of Lot 4 Rat River Settlement				171	91 70	50	92 20
N½ of Lot 21 Rat River Stlmt.				100	47 96	50	48 46
Lot 20 Rat River Settlement				100	47 96	50	48 46
N.W.¼ 22 & S½ of S.W.¼	27	5	3	240	258 04	50	258 54
S.W.¼ & W.½ of S.E.¼	17	5	3	240	143 49	50	143 99
N.W.¼ 1 & S½ of S.W.¼	12	5	3	240	150 90	50	151 40
S.E.¼ 6 & N½ of S.W.¼	5	5	4	240	147 90	50	148 40
S½ of S.W.¼	5	5	4	80	50 80	50	51 30
S.W.¼ & S½ of N.W.¼	6	5	4	220	143 62	50	144 12
N.W.¼ & N½ of S.W.¼	12	5	4	240	64 44	50	64 94
S½ of N½ 3 & S½ of N.W.¼	2	5	4	240	71 14	50	71 64
Ely. 7 chs. in width of Lot 41 Rat River Settlement				28	17 17	50	17 67
E½	32	4	3	320	181 12	50	181 62
N½ of Lot D. St. Malo Stlmt.				58	22 34	50	22 84
N½ of S½ 33 & Leg. Sub. 5, 6 lying West of Rat River	34						
& W½ of Leg. Sub. 13	28	4	4	240	81 78	50	82 28
N.E.¼ 30 & S½ of S.E.¼	31	4	4	240	86 56	50	87 06
S.E.¼	3	4	4	160	58 93	50	59 43
S.W.¼	3	4	4	160	58 89	50	59 39
N.W.¼	3	4	4	160	94 63	50	95 13
S.E.¼ & S½ of N.E.¼	4	4	4	240	141 94	50	142 44
W½ of E½ of S.W.¼	13						
W½ of E½ of N.W.¼	13						
& Fractional Leg. Sub. 11, 12	24	4	4	112	31 92	50	32 42
NW.¼ & N½ of N.E.¼	10	4	4	240	75 70	50	76 20
S.W.¼ & S½ of N.W.¼	6	4	4	240	225 96	50	226 46
N.W.¼	32	4	4	160	94 60	50	95 10
N.W.¼ 32 & E½ of N.E.¼	31	4	5	240	34 49	50	34 99
S.E.¼	7	4	5	160	15 02	50	15 52
S.E.¼	20	4	5	160	23 49	50	23 99
N.E.¼ && E½ of N.W.¼	20	4	5	240	34 49	50	34 99
S.E.¼ & S½ of N.E.¼	1	4	5	240	34 49	50	34 99
That part of Lot U. Rat River Settlement lying between Rat River and the main highway and between the Northern limit of Lot U. and the Northern limit of road over and upon said Lot U. as per plan				12	17 29	50	17 79
4x9 chs. of Lot 9 Rat River Settlement described as excepted in Certificate of Tittle No. 18532				3 6-10	4 55	50	5 05
Part of Lot 29 Rat River Settlement being Lot 14 per plan 1358				¼	23 41	50	23 91
W½ of N.W.¼	20	4	5	80	12 67	50	13 17

Subject in every instance to right of way for railways, roads and drains.
All these lands are patented.
Dated at St. Pierre, Manitoba, this Eighteenth Day of August A.D. 1914.

PAUL CHENARD, Secretary Treasurer.
Rural Municipality of DeSalaberry.

Mandement de Monseigneur L. P. A. Langevin, O. M. I.

Au clergé séculier et régulier, aux communautés religieuses et à tous les fidèles.

"Le pontificat du père bien-aimé que nous pleurons tous a été court; il n'a duré que onze ans ; mais il sera un des plus glorieux et des plus féconds en grandes œuvres depuis des siècles.

"La gloire incomparable de ce Pape a été de frapper à mort une hérésie perfide qui, comme un nouvel arianisme nie la divinité du Christ et son autorité divine dans l'Eglise, et s'attaque même à l'inspiration divine de la sainte bible, et de ramener tous les fidèles, même les enfants, à la pratique des premiers siècles et des âges de foi, par la pratique de la communion fréquente et même quotidienne.

"Il a de plus, opéré avec une énergie surhumaine à l'intérieur de l'Eglise, des réformes salutaires et durables qui ont déjà produit des effets merveilleux, et qui prouvent la vitalité vraiment divine de cette tendre mère de nos âmes.

"Enfin, sa sagesse inspirée de Dieu et sa fermeté apostolique ont conjuré les plus grands malheurs à l'Eglise de Dieu, assaillie par des ennemis puissants et perfides, et ont prouvé que *la politique du crucifix* comme il l'appelait lui-même, est, après tout, la plus puissante et la plus salutaire, parce qu'elle s'appuie sur Dieu seul et foule aux pieds les vains calculs de la sagesse humaine qui n'engendre que la mort, selon le mot de Saint Paul.

CONSULAT FRANCAIS

Le *Manitoba* reçoit par la poste le communiqué suivant :

Gouvernement Français télégraphie de surseoir au rapatriment des hommes des classes 1892 à 1887 sauf ceux pourvus grade officier; officiers de toutes classes et hommes appartenant aux classes postérieures à 1892 doivent donc rejoindre immédiatement en passant par Montréal. Sous-officiers et soldats des classes antérieures à 1893 attendront nouvel avis.

Signé BONIN.
Consul Général de France.

AMNISTIE

M. A. J. H. Dubuc, Consul de Belgique, à Winnipeg, informe les Belges qui sont inscrits comme déserteurs qu'ils devront pour bénéficier de l'amnistie se rendre, à leurs frais, dans leur régiment d'ici au 4 octobre prochain. Dernier délai.

M. JULES CRYMONPRE

Notre estimé assistant rédacteur, M. Jules Grymonpré, a cessé, le 1er septembre, de faire partie de notre personnel rétribué; mais il a été assez généreux, devant l'impossibilité où nous sommes de le garder à ce titre, de nous conserver tout de même sa collaboration. Il prendra place dans ce groupe d'amis sympathiques et dévoués auxquels notre journal a si souvent recours. Nous lui en exprimons ici notre vive reconnaissance.

"Aide aux Drapeaux"

Le Secrétaire de l'Association nous passe la liste suivante :

Souscriptions déjà publiées..	$1350.00
Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de Saint-Boniface	100.00
Par l'entremise de Mesdames Gautier, Bourgouin et Haggarty	211.00
Par l'entremise de Mesdames Gautier, Bourgouin et Haggarty	293.00
Par l'entremise de Mesdames Gautier, Bourgouin et Haggarty	379.00
M. John Leslie	25.00
MM. Geo. F. Stephens & Co.	25.00
MM. Marshall Wells Co. ..	50.00
Canadian Fairbanks-Morse Co., Ltd..	25.00
M. Adhémar Renuart, St-Pierre....	10.00
M. Victor Renuart, StPierre	5.00
M. Emery Turenne St-Pierre	5.00
M. Louis Nicolas, St-Pierre..	50
Canadian Consolidated Rubber Co.	25.00
Gutta Percha Rubber Co. ..	25.00

On nous informe, de plus, que la souscription organisée par les dames de Saint-Boniface, sous la présidence de madame J. E. Cyr, a rapporté la somme de $900.00, ce qui est un résultat excellent, surtout si on tient compte de la rareté actuelle de l'argent. Non moins excellent a été, comme on peut le constater par la liste publiée plus haut, le travail des dames de Winnipeg, sous la direction de madame F. E. Gautier.

La société de l' "Aide aux Drapeaux" est profondément reconnaissante à ceux et à celles qui ont bien voulu ainsi se mettre sur la route pour prélever des fonds. Elle a aussi contracté une grande dette de gratitude envers le public. On s'est inscrit partout avec empressement. Il y eut parfois des traits d'une générosité touchante. Il n'a pas été rare de voir de braves femmes se départir de tout l'argent qu'elles avaient dans la maison.

Une nouvelle réunion de l' "Aide aux Drapeaux" a eu lieu hier soir à l'Ecole Normale sous la présidence de M. le capitaine Gautier.

L'Hon. M. Bernier, le Secrétaire Provincial, a fait un discours important. Tout en reconnaissant le travail énorme et efficace qui a déjà été fait par l'organisation de Saint-Boniface ainsi que par l'organisation locale de Winnipeg, le Secrétaire Provincial s'est déclaré autorisé par ses collègues à suggérer l'amalgation, en une seule, de toutes les sociétés locales de la province. Cette société, composée de la masse des sociétés locales, deviendrait Société Provinciale,ayant bureau complètement organisé de manière à unir les efforts des citoyens du Manitoba vers ce but commun : l'aide complet à toutes les familles de ceux qui sont partis pour la guerre, que ces soldats appartiennent à quelque nationalité et quelque religion que ce soit.

C'est le pays tout entier qui est en guerre; il ne doit y avoir qu'une seule pensée et un seul sentiment. Les organisations déjà existantes pourraient continuer à faire le même travail, mais ce travail serait subordonné à la direction du Bureau Central.

Si ce plan d'une organisation provinciale est acceptée l'Hon. M. Bernier a déclaré que le gouvernement assumera la responsabilité de la dépense nécessaire à l'entretien des familles. Le ministre a suggéré la nomination d'un comité chargé de s'abboucher avec l'Association de Winnipeg à ce sujet. Il a ajouté qu'il n'avait aucun doute que le premier-ministre, sir Rodmond Roblin se fera un plaisir de développer ce plan d'amalgamation des sociétés locales.

M. Bernier et M. le capitaine Gautier ont été nommés séance tenante, et ils verront les officiers de l'Association de Winnipeg.

* * *

Le Comité des Dames de Saint-Boniface, qui pendant quelques jours avait occupé l'Hôtel-de-Ville, a fermé ce bureau et prie toutes les personnes qui auraient quelques souscriptions à faire, de bien vouloir les adresser à Madame Ernest Cyr, No. 181 rue Dumoulin.

Circulaire au Clergé Francais

(Reproduit des *Cloches de St-Boniface.*)

Monsieur le Curé,

Un comité franco-belge s'est formé pour recueillir des fonds afin de venir au secours des familles de ceux qui sont partis bravement pour défendre leur patrie en France et en Belgique. Nous vous demandons, en conséquence, de faire au plus vite, une quête dans l'église et de recueillir des souscriptions privées. M. l'abbé J. Joubert, procureur de l'Archevêché, remettra l'argent reçu des paroisses et des missions au secrétaire du comité sus-mentionné.

Il s'agit d'aider une œuvre de charité des plus excellentes, et d'encourager l'héroïsme du patriotisme.

Nous avons donc lieu de croire que vos paroissiens seront généreux.

Nous vous bénissons bien volontiers,

† ADELARD, O.M.I.,
Archevêque de Saint-Boniface.

Chez Nous ET autour de Nous

Par décision de Sa Grendeur Mgr Béliveau, curé de la paroisse de Saint-Boniface, le produit de la quête de dimanche dernier à la cathédrale sera remis à la Société "Aide aux Drapeaux."

Les femmes des Français et Belges partis pour la guerre qui désireraient faire du travail : couture, repassage, lessive, etc., dans les familles de Saint-Boniface, peuvent s'adresser à M. Octave Rodts, (bureau à l'Ecole Normale.)

M. l'abbé Heynen, curé de Bruxelles, Man., est de retour d'un voyage en Belgique. M. l'abbé Heynen était à Liège quand la guerre a éclaté. Il a vu la guerre et ses spectacles navrants. Il a pu traverser les lignes en déclinant son titre de Hollandais.

Il y aura assemblée de la Chambre de Commerce, à l'Hôtel-de-Ville, vendredi soir, à 8 hrs. p.m.

Mademoiselle Marjorie Barrack, élève de M. Camille Couture, est de retour de l'Allemagne, où elle a passé deux mois à étudier le violon, sous la direction du professeur Leopold Von Auer, le fameux musicien russe. Le professeur Von Auer a beaucoup loué la méthode de M. Couture, qui produit, d'après ce professeur, une haute qualité de son et un excellent maniement d'archet.

"Les plus beaux soldats du camp de Valcartier sont ceux qui viennent de l'ouest."—Capitaine Shaw.)

M. Gilroy, le gérant des magasins Eaton, annonce à ses locataires que le loyer sera gratuit pendant un an pour les familles des réservistes anglais. C'est une offre généreuse.

MM. les abbés J. Lepage et A. Sylvestre, du collège, sont de retour à Saint-Boniface, après avoir passé quatre semaines à la villa Provencher, Lac du Bonnet.

MM. Amable Arcand, de Deschambault et Claudius Chateauvert, de St-Marc-des-Carrières, sont de passage à Winnipeg, en route pour Edmonton.

Un parc d'antilopes.—On vient de créer un parc de 4,800 acres à vingt milles de Moose-Jaw, dans l'Ouest canadien pour la protection des antilopes.

Il se trouve actuellement en Alberta et en Saskatchewan près de 1500 antilopes.—*Bulletin de la Société de Géographie de Québec.*

Nous apprenons avec plaisir que M. Chas. F. Beaudry, 99 rue Marion, officier du département Fédéral d'Immigration qui était retenu chez lui gravement malade est en parfaite voie de guérison. — *Norwood Press*, colonne française.

M. et Mme A. L. Auger, d'Edmonton, étaient en visite à Saint-Boniface la semaine dernière, les hôtes de Mme Lamontagne et de M. et Mme Maher, avenue Provencher.

Nous avons maintes fois recommandé que l'on évite toute panique au Canada, et que nos hommes d'affaires s'évertuent à maintenir des conditions normales.

Mais on fera bien d'autre part de ne pas se prévaloir d'un optimisme imprudent: que l'on fasse, de sang-froid, les préparatifs voulus pour affronter la mauvaise fortune.

La situation est grave; mais nous pouvons la supporter vaillamment et énergiquement.—*Le Canada.*

Les employés du C.P.R. donneront, le mois prochain, chacun une journée de salaire pour le fonds de secours de la guerre.

On fait en ce moment des procédures pour évincer de son office le maire d'Edmonton. Histoire d'avoir contribué des fonds à une compagnie d'exploitation qui voulait avoir des contrats de la ville.

On annonce la mort, à Montréal, de M. Calixte Aimé Dugas, ancien juge-en-chef du district du Yukon.

Les citoyens de Winnipeg se sont réunis vendredi soir et ont décidé de commencer une campagne en règle pour prélever des fonds destinées aux familles des réservistes et autres soldats canadiens qui sont partis pour la guerre. Ce sera comme une succursale du Fonds de Secours Canadien.

Le comité de cette association est ainsi composé :

MM. W. J. Bulman, N. Bawlf, Geo. J. Bury, Hon. Jos. Bernier, W. N. Carter, Controller Cockburn, N. F. Christie, F. J. C. Cox, Alderman G. Crowe, J. W. Dafoe, T. R. Deacon, Ald. Davidson, J. H. Ashdown, Dr Douglas, D. J. Dyson, H. T. Falk, W. J. Fulton, W. H. Gardner, John Galt, F. E. Gautier, Capt. Wm. Grassie, W. S. Harris, Frank Kerr, C. A. Kimball, Judge Myers, H. W. McLeod, Jas. McDiarmid, Brigadier McLean, Controller Midwinter, A. M. Nanton, Percy Paget, W. L. Parrish, Wm. Pearson, C. B. Piper, Col. Porter, R. L. Richardson, Alderman R. A. Rigg, Jerry Robinson, Hon. H. A. Robson, Chas. F. Roland, C. W. Rowley, Alderman R. J. Shore, E. Sims, Dr Harvey Smith, Alderman Skaletar, R. S. Ward, R. D. Waugh.

Le gouvernement fédéral va immédiatement construire deux quais, au coût de $200,000, sur la rivière Rouge, l'un au pied de la rue Notre Dame, à Winnipeg, et l'autre dans le nord, au bas de la rue Rover. Aussitôt que ces quais seront terminés ils seront placés sous la direction de la Commission du Port. On sait que M. l'échevin Marion, de cette ville, fait partie de cette commission.

La coupe du blé est fort avancée dans l'Ouest. Elle est des plus satisfaisantes. Le grain se rend régulièrement à Port Arthur et à Fort William.

Malgré tous les pronostics de rareté d'argent, il est probable après tout que l'hiver ne sera pas aussi pénible qu'on le prétend, car la prospérité de la campagne ne manquera pas de réagir heureusement sur la ville. De nouveau il faut conseiller à tous ceux qui ont de l'argent dans les villes de se srvir des corps et métiers autant que possible dès maintenant; on fera bien de hâter tous les travaux qui peuvent se faire en automne et en hiver, de manière à employer le plus grand nombre d'ouvriers possible.

La ville de Saint-Boniface vient de voter $300.00 par mois au fonds de la Société "Aide aux Drapeaux.", durant tout le temps que durera la guerre.

Jerry Zephyr, de Winnipeg, a été tué mardi à Rosser, par un train du C.P.R. M. Zephyr était un Canadien-français résidant à Montréal.

Le travail des piliers du pont Provencher avance assez rapidement. Dans un mois environ tout sera probablement fini.

La Royal Bank of Canada vient de donner $50,000 au Fonds de Secours des Militaires Canadiens ; le C.P.R. $100,000.

Madame Roy, de St-Jean-Baptiste, est en promenade chez M. A. Lafond, de cette ville.

Les tramways Corydon et Saint-Boniface ont été immobilisés ce matin pendant une heure : un des lourds fourgons de la Arctic Ice Company avait buté sur un char, et le désordre qui s'en est suivi a coûté soixante minutes de travail.

Cette semaine, au Théâtre Walker, "Guy Bates Post", dans "Omar the Tentmaker." La semaine prochaine, "In the Old Kentucky." Billets: de $1.00 à 25c. Semaine du 14 septembre, le drame "The Whip."

Une serie de parties de cartes commencera le 22 septembre pour les membres de la société des Artisans Canadiens-français. Les membres recevront une lettre circulaire de M. Fontaine, le secrétaire de la succursale.

Naissance

En cette ville, le 2 septembre, l'épouse de M. Henri Couture, un garçon.

LES AFFAIRES

M. D. K. Elliott, gérant des magasins Whitla, à Winnipeg, un bon homme d'affaires par conséquent, parle ainsi de la situation financière de l'Ouest :

"Il y a eu des périodes dans l'histoire de ce pays vis-à-vis desquelles la situation présente est une véritable partie de plaisir. Des marchands de grain m'assurent que nous avons cet automne une récolte de cent-quarante à cent-cinquante millions de minots de blé. Il est absolument certain que pour ce blé nous recevrons, malgré les fluctuations quotidiennes du marché, un haut prix. Et avec notre bétail, nos porcs, notre avoine, notre orge, notre lin, nous n'avons rien à craindre.

Vous remarquerez que les derniers douze mois ont été pour ce pays un temps de liquidation. Les marchands de campagne ont moins de marchandise sur leurs tablettes. Ils ont moins de dettes dans leurs livres et ils doivent moins que l'automne dernier. Il est vrai que certaines commandes reçues de districts affectés par la sécheresse ont dû être cancellées. Dans plusieurs endroits de ces districts cependant les récoltes avaient été bonnes depuis trois ou quatre ans. Dans ces endroits nous avons un grand nombre de clients qui payent comptant et qui profitent de l'escompte. Plusieurs de ces marchands achètent considérablement cette année et payeront comme d'habitude."

"En plus du haut prix que les cultivateurs reçoivent pour leur blé, ils reçoivent aussi un très haut prix pour le bétail, dont il y a abondance dans le pays."

"Chez nous il n'y a pas eu de renvoi d'employés. Notre manufacture est en opération continuellement et nos affaires marchent comme par les années précédentes. Durant les sept premiers mois de cette année nos ventes furent seulement un peu plus légères que durant la période correspondante de l'année 1913."

A ce témoigne optimiste s'ajoute le bulletin du *Free Press* d'hier soir :

"L'Ouest aura cette année une récolte totale de trois cents vingt millions de minots. Là-dessus on peut compter cent trente-cinq millions de minots de blé. Les battages se font dans des circonstances très favorables. Nous sommes en avant de deux semaines sur l'année dernière. Le blé seul devra rapporter aux cultivateurs de l'Ouest la somme de $100,000,000."

Voilà qui est rassurant, et qui doit donner du courage à tous.

L'Anniversaire de Reichshoffen

Un Emouvant Service Celebre a la Madeleine

(*Libre Parole*)

7 août.—Comme chaque année, au 6 août, un service religieux a été célébré hier, dans l'église de la Madeleine, à la mémoire des cuirassiers tombés à Reichshoffen.

Les circonstances voulaient que, cette fois, cette cérémonie attirât une assistance inaccoutumée. Une foule énorme, dans laquelle on remarquait beaucoup d'officiers, emplissait l'immense nef de la Madeleine; tous les cœurs de ces chrétiens battaient à l'unisson et adressaient au Dieu des Armées la même prière, lui demandant la grâce de voir bientôt vengés les glorieux morts de la journée mémorable dont on célébrait l'anniversaire.

Au premier rang devant l'autel, se tenaient les quatre survivants de l'immortelle charge, les vétérans Staub, Landré, Belœil et Brunet.

Mgr Amette, cardinal-archevêque de Paris. présidait. Au début de la cérémonie, l'orgue a fait entendre des variations sur les motifs de la *Marseillaise.*

Après l'évangile, le R.P. Hébert est monté en chaire. Il a retracé tout d'abord à grands traits l'inoubliable histoire de la brigade de Michel et de la division Bonnemain: 1er, 2e, 3e, 4e, 8e et 9e cuirassiers. D'une voix vibrante, avec une conviction émouvante et communicative, proclamant que l'heure de la revanche a sonné, l'éloquent orateur a déclaré qu'il était temps de puiser dans le souvenir des morts de Reichshoffen la force de résister à la sauvagerie, de défendre notre sol, nos libertés, notre race et la Justice universelle.

Puis, avec une indicible émotion, il paraphrasa les belles paroles de M. Viviani, président du conseil, et termina par son cri éloquent: "Nous avons été sans reproche, nous serons sans peur ! "

Malgré la sainteté du lieu, les fidèles, ne pouvant maintenir leur émotion, accueillirent ces paroles par d'unanimes applaudissements.

Après la messe et l'absoute, Mgr Amette a prononcé une brève mais émouvante allocution. Il a rappelé les glorieux et tristes souvenirs de 1870 pour saluer et bénir avec effusion, comme Français et comme évêque, la vaillante armée qui marche en ce moment à la frontière pour la défense de la patrie injustement et insolemment attaquée.

Dans une magnifique péroraison, le cardinal a salué les drapeaux voilés de crêpe que tenaient devant l'autel les cuirassiers survivants de la charge épique. Et il a souhaité de voir revenir bientôt nos étendards non plus endeuillés, mais éclatants de gloire et gonflés d'un souffle triomphal sous l'azur du ciel et sous la voûte de nos églises.

L'immense assemblée, encore une fois, ne put retenir ses bravos; puis tous les fronts se courbèrent pour recevoir la bénédiction du cardinal.

A la sortie, au moment où Mgr Amette arrivait au haut des marches de l'église, un régiment défilait. Devant le drapeau, le cardinal souleva sa barrette rouge et salua très bas; puis fit un grand signe de croix.

Ensuite la foule se dispersa dans le pluse religieux silence.

Chronique de la Province

LEPAS, MAN.

L'aile droite de l'hôpital St-Antoine dont la construction était commencée au mois de mai dernier, sera bientôt achevée. Un troisième étage a été ajouté au corps principal de la bâtisse, formant ainsi, avec la nouvelle annexe, une dne des plus grandes constructions du Pas.

Une fois achevée l'hôpital pourra recevoir un assez grand nombre de patients ayant de 50 à 60 chambres de disponibles pourvues de tout le confort désirable.

—Le 26 août les catholiques du Pas regrettaient de voir partir M. L'abbé Perrin qui était demandé pour prendre en charge la cure de Fargo, Dakota Nord. Son départ laissera un grand vide parmi les catholiques.

—Dans quelques jours l'hôtel Opasquid se servira du pouvoir, d'eau placé par la ville cette année. Les travaux d'excavations, pour les conduits principaux dans les avenues, Edwards, Fisher, Larose et Taylor, ainsi que dans la première et quatrième rue, quoique très considérables et commencés tard au printemps, sont maintenant presque achevés. L'hôtel Opasquid sera le premier à bénéficier de cette accommodation moderne.

SOUS FORME D'ECHO MONDAIN

Lu dans un journal américain: "Mademoiselle Alsace-Lorraine, après un séjour de quarante-quatre ans en Allemagne, repartira bientôt pour la France."

PARIS SE PROTEGE

Londres, 27.—Une dépêche au *Standard* dit que les conservateurs du Louvre ont placé dans des voûtes de sûreté la Vénus de Milo, et plusieurs autres objets d'art. Les toiles des musées ont aussi été couverts de sacs de sable afin de les protéger contre toute attaque d'aviateurs.

Le centenaire de la paix des races Saxonnes

Malgré la guerre d'Europe le comité qui s'occupe de la célébration du centenaire de la paix entre l'Empire Britannique et les Etats-Unis est d'avis qu'on doit continuer les préparatifs de ces fêtes.

Sir Robert Borden déclare : "Le projet de marquer ce centenaire de paix entre l'Angleterre et les Etats-Unis se recommande à notre plus grande sympathie. Le terrible conflit qui balaye l'Europe et qui nous atteint même au Canada ne doit pas empêcher cette célébration."

L'opinion de Sir Wilfrid Laurier : "Je crois que la guerre ne doit pas empêcher cette célébration. Au contraire, le moment paraît plus opportun que jamais pour le peuple canadien et le peuple américain de montrer au monde leur inébranlable désir de maintenir la paix."

LES DEUX PROVINCE

Les troupes françaises qui occupent l'Alsace-Lorraine s'y battent, dit-on, avec une ardeur et un enthousiasme magnifiques.

Depuis quarante ans la France pleurait la perte de ses deux chères provinces ; et chaque soldat français est prêt à mourir pour les reconquérir.—*Le Canada.*

Lord Kitchener a la Tache

Londres, 26—Malgré son hor- Albert Ier a été décoré de la mé- contingent d'incidents, sério-comiques et de faits intéressants. Ainsi la première question de lord Kitchener en entrant au "War Office fut :

—"Y a-t-il un lit, ici ?

—"Non, répond le porter.

—"Alors, il faudra m'en installer un, car je crois que je vais habiter ici quelque temps."

De fait depuis son entrée en fonction, il a travaillé, mangé et dormi là.

Les Nouveaux Sous Francais

Petites, légères et jolies écrit *Le Gaulois,* elles roulent sous les doigts. Elles ont des reflets argentés, et, à les manipuler, on sent qu'elles ont une tendance à nous échapper facilement : de plus, elles sont rondes, ce qui en facilite le roulement. Cependant un trou carré, qui les traverse semblent dire qu'en les enfilant sur une ficelle on les conserverait captives ; mais cette hypothèse est impossible, car ce sont des pièces de monnaie, et on sait qu'il est bien difficile de les retenir.

Les pièces de nickel—c'est d'elles qu'il s'agit—viennent de sortir des balanciers de la Monnaie. Le sou n'est pas plus grand qu'une pièce de dix francs, le décime a le diamètre d'un louis et seule la pièce de cinq sous rappellera la dimension du sou disparu.

Correspondant plus Bavard Qu'Intelligent

Le *Free Press* a relaté le départ de M. Grymonpré de notre journal. Mais il l'a fait en termes fort inexacts. Le correspondant du *Free Press* à Saint-Boniface a parlé sans savoir. Ça lui arrive souvent, le pauvre cher bonhomme !

Le Général Galliéni

LE NOUVEAU GOUVERNEUR MILITAIRE DE PARIS EST UN SOLDAT DE GRANDE VALEUR,—IL EST AGE DE 65 ANS.

Joseph-Simon Gallieni, général administrateur et explorateur français, est né à Saint-Béat (Haute-Garonne) en 1839. Entré dans l'infanterie de marine en 1870, il y devint capitaine en 1878, et fut envoyé dès 1879 sur les bords du Niger; l'année suivante, il fut chargé par le ministre de la marine de renouer les relations avec Ahmadou, sultan de Ségou, naguère visité par Mage, puis par Soleillet. Malgré une attaque des Bambaras auprès de Dio, le capitaine Gallieni poursuivit son chemin avec ses compagnons, arriva à Ségou, où il demeura un certain temps dans une captivité déguisée, et finit, après de longs pourparlers, par arracher à Ahmadou (1881) un traité qui accordait à la France, à l'exclusion des autres nations, le commerce du haut Niger. Ce voyage valut au capitaine Gallieni une médaille d'or de la Société de Géographie. Revenu au Sénégal comme lieutenant-colonel et commandant supérieur du haut fleuve, Gallieni s'y montra imprégné des idées de Faidherbe sur la politique d'expansion coloniale; nommé un peu plus tard colonel du 6ème régiment d'infanterie de marine à Brest, il passa de là au Tonkin, y commanda le 2ème territoire militaire et le pacifia. Général à son retour en France, il fut envoyé à Madagascar pour établir l'ordre dans cette nouvelle conquête de la France, déposa la reine Ranavalo et, par d'habiles mesures, comprima la révolte et brisa toutes les résistances. Le général Gallieni travailla à mettre en pleine valeur Madagascar, et son œuvre lui mérita les suffrages de l'Institut.

Depuis 1896, époque à laquelle il fut appelé à Madagascar comme gouverneur-général, jusqu'en 1905 date à laquelle il fut, sur sa demande, relevé de ces fonctions, le général Gallieni a accompli une œuvre de pacification et de réorganisation administrative. Il a publié en 1905 un volumineux rapport : "Madagascar de 1896 à 1905", où il a exposé les principes du gouvernement qu'il a suivis et les résultats obtenus. Par le décret qui le relevait de ses fonctions, le général Gallieni était nommé, en 1905, inspecteur des troupes de l'Afrique occidentale, de l'Afrique orientale, des Antilles et du Pacifique. En 1906, il a été appelé au commandement du 13e corps d'armée, puis du 14e, et du gouvernement militaire de Lyon. Il fut ensuite nommé le 8 août 1908, membre du conseil supérieur de la guerre.

Le général Gallieni a écrit d'importants ouvrages: "Mission d'exploration du haut Niger" (1885) ; "Deux campagnes au Soudan" (1890); "Trois colonnes au Tonkin" (1889) ; "la Pacification de Madagascar" (1899) ; etc.